

DOCUMENT DE GESTION SOURCES DE LA SEINE

Mars 2020

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE

- Rappel de la commande
- Présentation du contexte
- Méthodologie employée

2. ELEMENTS DE CONNAISSANCE COMPLEMENTAIRES

- Recherches bibliographiques
- Analyse du patrimoine arboré

3. PERCEPTION SENSIBLE

- Analyse des entretiens
- Analyse du questionnaire
- Résultats des ateliers

2

4. LE PLAN DE GESTION

- Orientations paysagères
- Programmation des aménagements

ANNEXES

- Relevé croisé géomètre et LIDAR
- Synthèse historique
 - Rapport écrit
 - Rapport écrit (fichier source)
 - Dossier images
- Analyse phytosanitaire du patrimoine arboré



1 /// PRESENTATION GENERALE



1.1.

Rappel de la commande



Rappel de la politique des sites classés

Selon le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, en charge de la gestion des sites classés, « *la politique des sites vise à préserver des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Au fil des décennies, cette politique est passée du classement de sites ponctuels à celui de grands ensembles paysagers, et d'une politique de conservation pure à une gestion dynamique des sites.* »

La France compte 2 700 sites classés soit 1,8 % du territoire national (source : Ministère de la transition écologique et solidaire).

C'est en 1906 qu'est instaurée la première loi qui protège les sites et monuments naturels qui reconnaît la valeur patrimoniale des paysages exceptionnels. Puis, la loi de 1930 vient compléter le dispositif en s'intéressant aux sites « *dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général* ». (source : Ministère de la transition écologique et solidaire).

Derrière ces textes, il est important de comprendre qu'à travers le système de classification, le site des Sources de la Seine n'est plus seulement considéré comme un patrimoine d'intérêt local mais qu'il entre bien dans la catégorie des biens nationaux. C'est pour cela que la gestion des sites classés est confiée aux services de l'état, et non aux collectivités territoriales, et plus précisément aux services des Direction Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), et des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP). Les personnes physiques issues de ces organismes sont l'inspecteur des sites de la DREAL, et l'Architecte des Bâtiments de France pour l'UDAP.

En termes d'obligation, tous les travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état d'un site classé sont soumis à une autorisation spéciale délivrée par le Préfet ou le Ministère (en fonction du type d'aménagements) après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la DREAL. Par ailleurs, les sites classés et inscrits ont le statut de **servitudes d'utilités publiques** et doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme.

Enfin, il existe deux niveaux de classification pour les sites, les mêmes que ceux concernant les Monuments Historiques : les sites classés et inscrits. En fonction du niveau de protection dépendront ensuite les procédures d'instruction de dossier lors de travaux ayant un impact potentiel sur un site classé ou inscrit.



Un document de gestion

Actuellement, la ville de Paris (service des canaux) assure l'entretien courant de ce site. Quant à l'accueil touristique, il est géré par l'association des sources de la Seine qui organise des visites guidées l'été et une exposition dans le « chalet Corot » qu'elle a restauré en 2016. La fréquentation actuelle est estimée à **25 000 visiteurs par an (2019)** minimum. Un compteur a été installé en juin 2018.

Le site archéologique n'a pas fait l'objet d'opération de mise en valeur après la dernière période de fouilles dans les années **70**. La végétation spontanée, très vigoureuse, est pour l'instant un obstacle naturel à des visites ou des fouilles « sauvages ».

La connaissance du site a été complétée par des travaux de recherche à l'initiative de Christian Vernou, ancien conservateur du musée archéologique de Dijon, mais des éléments de connaissance sont toujours manquants.

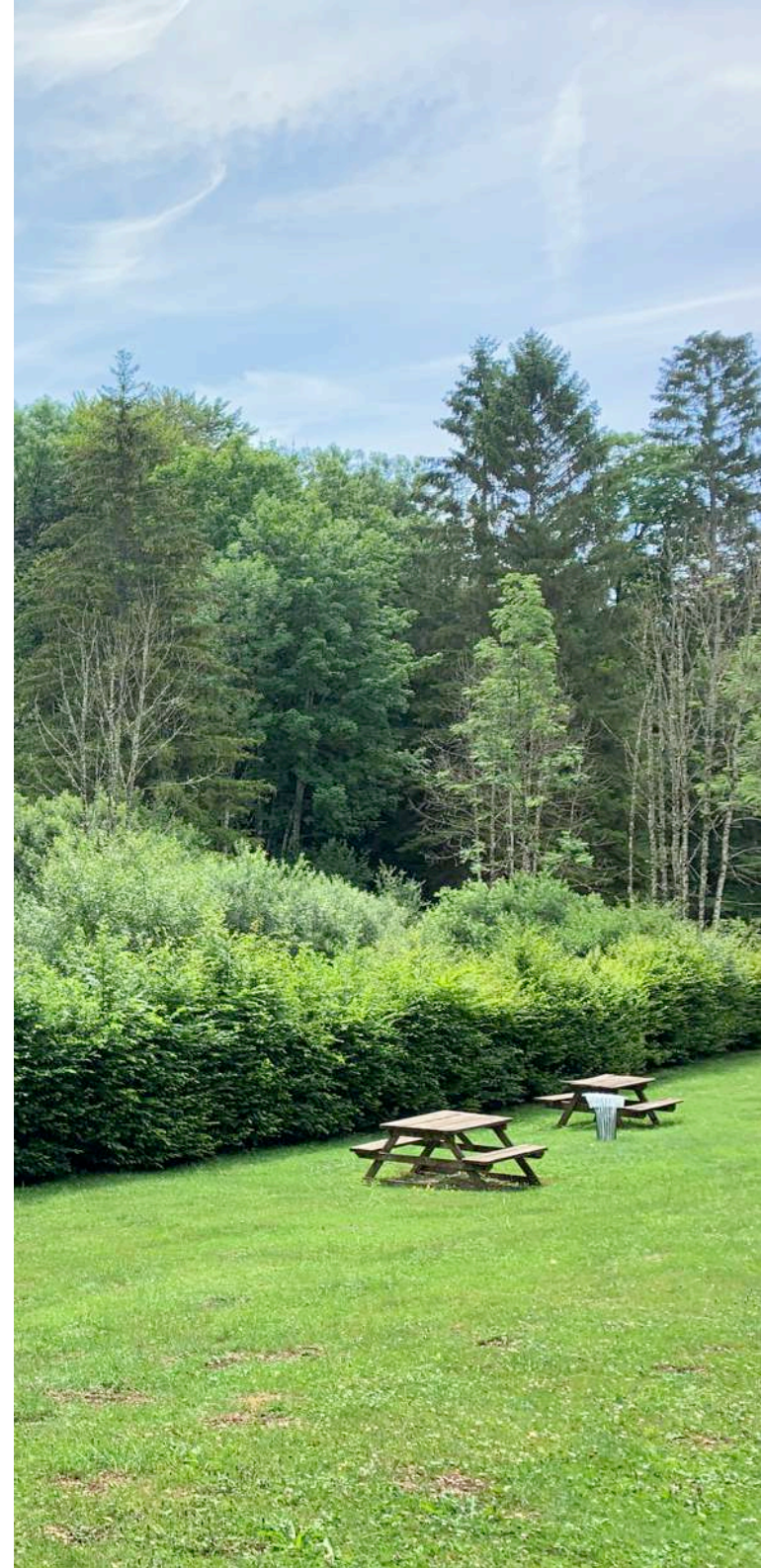
Une campagne de relevés LIDAR a été menée en 2014-2015 mais la densité des points est insuffisante pour une exploitation fine sur le site archéologique. Enfin, un relevé topographique a été réalisé sur l'ensemble du site à l'été 2019.

Le Conseil Départemental de Côte d'Or a financé en 2011-2012 des études approfondies sur le site, notamment sur les volets faune et

flore et sur la question de la « mise en tourisme ». Ces études ne se sont pas concrétisées par un projet d'accueil réalisable.

En 2019, en complément de la procédure d'extension du site classé, la DREAL Bourgogne - Franche-Comté a **souhaité élaborer un plan de gestion** pour le site des sources de la Seine. Ce plan de gestion constitue une **programmation à court, moyen et long terme** des actions à conduire pour améliorer la valeur patrimoniale du site tout en prenant en compte ses différentes vocations (accueil du public, préservation de l'environnement, respect de l'esprit des lieux, etc.). Ce document de gestion s'appuie sur un diagnostic de l'état des lieux et propose un **programme d'action pluriannuel spatialisé et chiffré**. Réalisé en concertation avec les parties prenantes du projet, il constitue une feuille de route pour garantir l'évolution du site dans le respect de ses qualités patrimoniales, paysagères et environnementales.

Ce document de gestion ne porte pas sur le périmètre du site classé après extension mais sur le cœur du site.

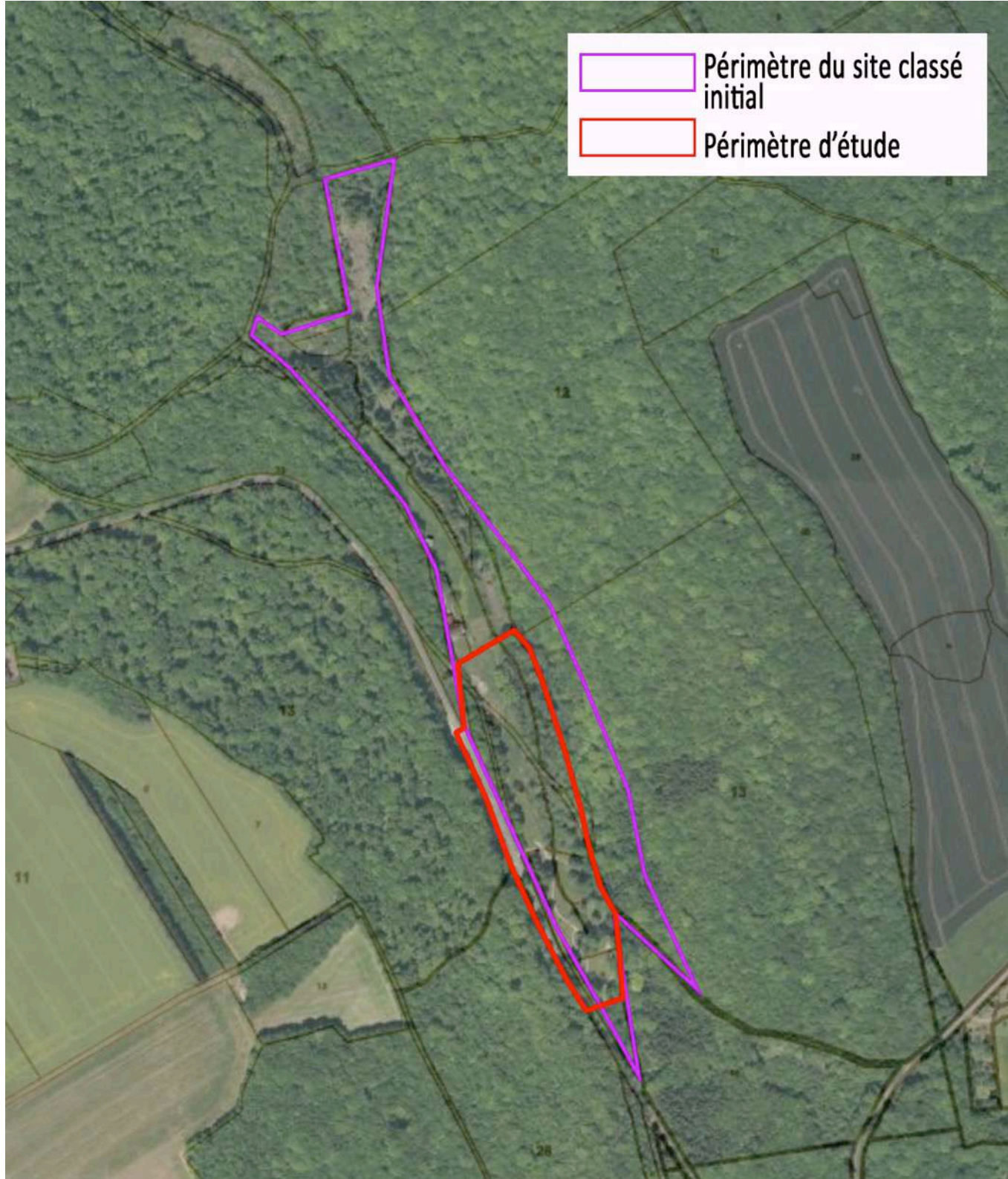


Périmètre du site

Le site classé initial couvre **5,1 hectares** dans le creux du vallon des sources de la Seine sur les communes de Source-Seine et Poncey-sur-l'ignon. Il couvre le parc haussmannien, propriété de la ville de Paris, des propriétés privées dont l'ancienne auberge, des zones humides et le pied des coteaux boisés.

Le programme de gestion s'attache essentiellement à donner des prescriptions sur le **cœur du site** à savoir le **parc haussmannien** dans son périmètre de conception, c'est-à-dire jusqu'à la limite de propriété du riverain. Il couvre donc le **site archéologique** du temple gallo-romain et une **prairie**. La route départementale est intégrée au périmètre de réflexion afin de prendre en compte **l'arrivée des visiteurs**.

7



1.2.

Présentation du contexte



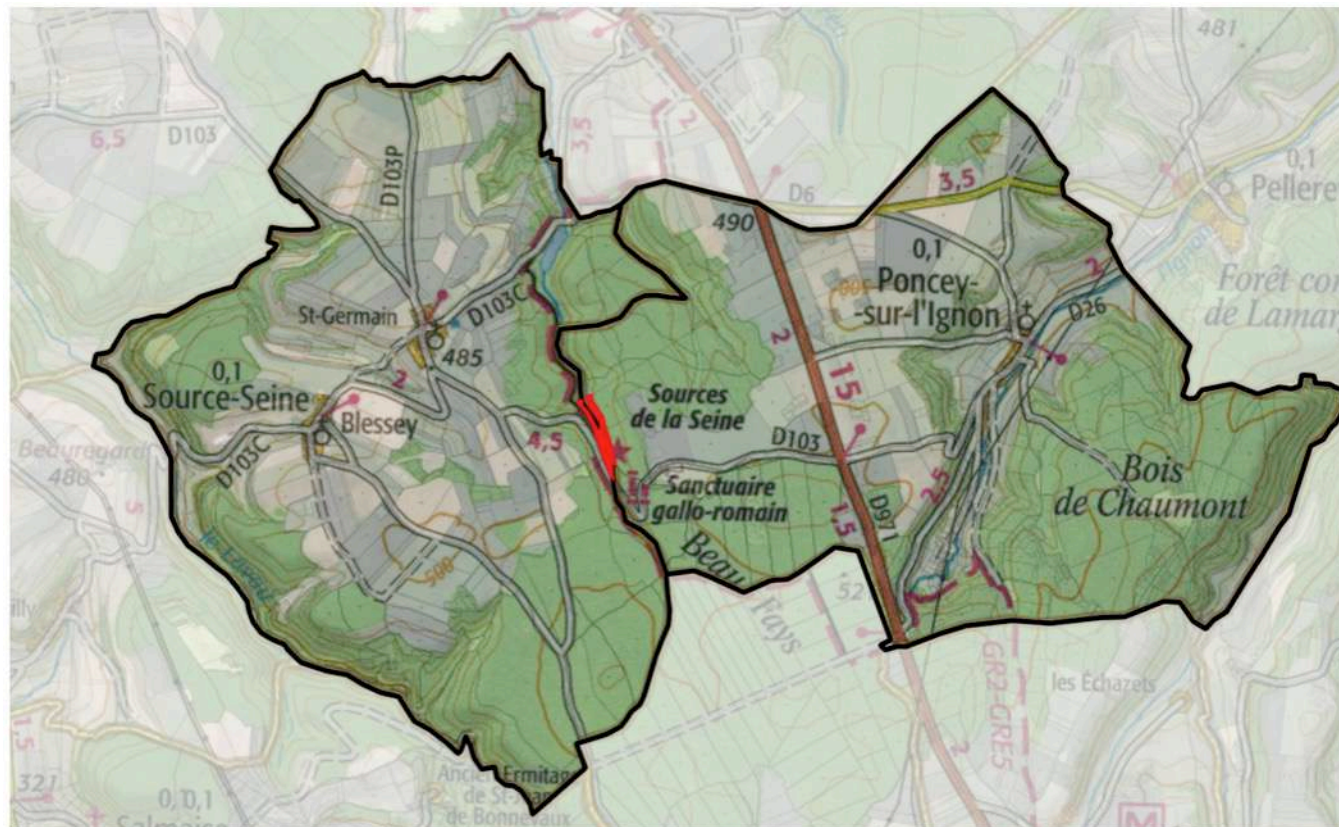
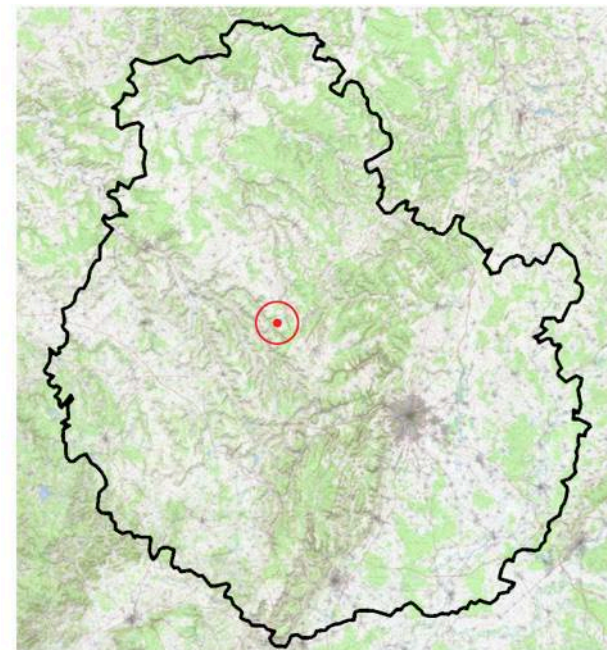
Contexte géographique et institutionnel

Les communes de Source-Seine et Poncey-sur-l'ignon sur situées dans le département de la Côte d'Or à une quarantaine de kilomètres de Dijon. Les deux communes ont une population de 60 habitants pour Source-Seine et 67 pour Poncey sur l'Ignon.

Source-Seine fait partie de la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine. La commune de Poncey-sur-l'Ignon est elle dans la Communauté de Communes Forêts Seine et Suzon.

9

Le site classé des Sources de la Seine, avant son extension, fait environ 5 hectares et est situé à cheval sur les deux communes.



Le site des Sources de la Seine - Historique des protections

Le site des sources de la Seine a **été classé** par décret du Ministère des Beaux Arts parmi les Monuments naturels et les Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque par arrêté du **12 mars 1936**. Il concerne un périmètre de 5,1 ha et est centré sur le parc « hausmannien » autour des sources de la Seine. La Ville de Paris est le propriétaire principal des parcelles classées.

La motivation du classement en 1935, au vu des documents contenus dans le dossier, était de protéger d'urgence le site afin d'empêcher les touristes et les habitants voisins de procéder à des fouilles qui pourraient être regrettables dans cette zone, suite aux découvertes importantes faites en 1933 par Henri Corot : vestiges d'un sanctuaire gallo romain dédié au culte de la déesse Sequana, avec la découverte d'un temple et de statuettes conservées actuellement au musée archéologique de Dijon. La préservation du site est donc justifiée par les critères historique et archéologique, avant tout intérêt paysager.

La protection au titre des sites a été complétée le **7 septembre 1945** par une **protection au titre des Monuments Historiques** pour les vestiges gallo-romains, dits « Temple des sources de la Seine », pour ce qui concerne exclusivement les parcelles sur la commune de Saint Germain Source Seine, la ville de Paris n'ayant pas sollicitée cette protection.

Cette protection MH a été récemment complétée par un **arrêté d'inscription du 8 août 2016** protégeant désormais l'intégralité du site archéologique et paysager. Enfin, depuis janvier 2020, le site « inscrit » à l'inventaire des Monuments Historiques est devenu « classé ».

Le site classé des Sources de la Seine a été étendu par décret du 22 août 2019, passant de 5ha à 343 ha. Cette extension est justifiée par la prise en compte des recherches et découvertes récentes concernant l'agglomération de Chalonge, historiquement reliée au sanctuaire des Sources de la Seine, et par le caractère pittoresque du vallon aval de la Seine jusqu'à l'étang des Grillandes. Les deux critères *historique* et *pittoresque* ont donc été retenus pour cette proposition.



1.3.

Méthodologie employée



Méthodologie employée

Pour réaliser le plan de gestion du site des Sources de la Seine, la DREAL décomposait la mission en 5 objectifs :

1. Parfaire la connaissance technique et historique du site classé
2. Évaluer le mode de gestion actuel à la fois par l'observation de terrain et la rencontre des acteurs
3. Recenser les données programmatiques
4. Évaluer la faisabilité de chacune de ces attentes
5. Proposer trois scénarios chiffrés.

Il a été rapidement proposé au maître d'ouvrage de regrouper les points 2, 3 et 4 qui correspondent à la réalisation d'une enquête auprès des différentes parties prenantes.

Ainsi, le rapport final est composé de 3 grandes parties.

1. **Une partie historique** donc l'objectif est de compléter et synthétiser les études historiques existantes (voir méthodologie spécifique).
2. **Une synthèse de l'enquête menée auprès de l'ensemble des parties prenantes** qui permet de comprendre le fonctionnement actuel du site, d'en évaluer le mode de gestion, et de recenser les attentes de chacun et les capacités d'action à mobiliser. Vingt-trois personnes ont été interrogées.

3. **Un programme d'actions opérationnel** spatialisé et projeté à court, moyen et long terme. Ce programme a été réalisé en s'appuyant sur des discussions autour de deux scénarios, celui d'une gestion minimale du site et celui d'une gestion optimale.

Cette étude s'est déroulée en 2019 et 2020 et a fait l'objet d'une concertation importante des gestionnaires, propriétaires, des personnes chargées de sa mise en valeur et des institutions compétentes en charge de la réglementation.

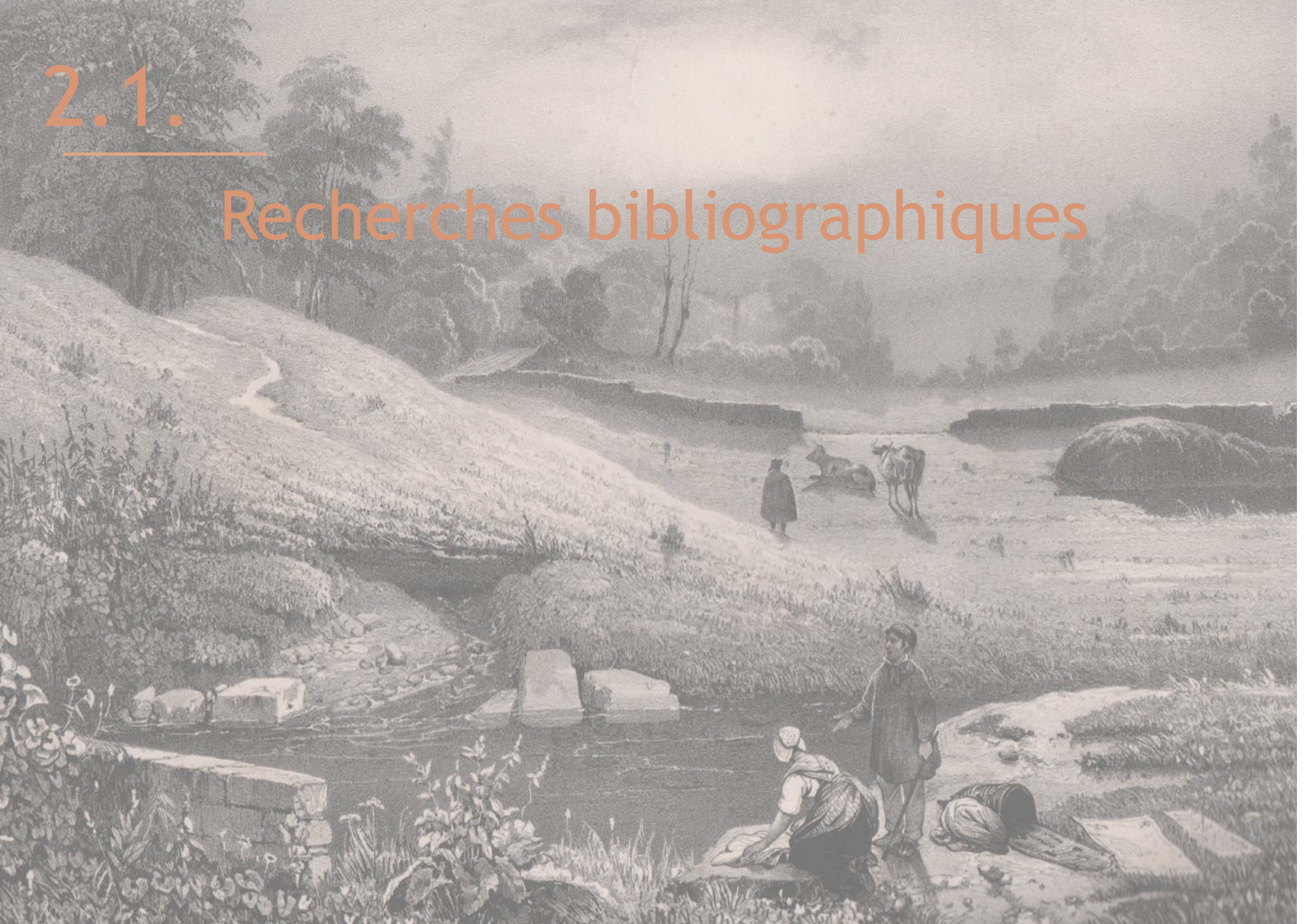


2 /// ELEMENTS DE CONNAISSANCE COMPLEMENTAIRES



2.1.

Recherches bibliographiques



Méthodologie

Afin de mener à bien cette étude documentaire centrée sur l'histoire du Parc des sources de la Seine, nous sommes **partis de la bibliographie et des recherches effectuées par Mme Sophie LOPPINET-MEO**, chargée de la protection du patrimoine pour les départements de Côte-d'Or et de l'Yonne à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, pour l'élaboration du dossier de protection des sources de la Seine en vue de leur présentation devant la Commission nationale des monuments historiques du 18 mai 2015. Nous nous sommes également **appuyés sur les documents et compléments bibliographiques fournis par MM. Yves PAUTRAT**, Conservateur en chef du patrimoine, Service régional de l'archéologie (DRAC Bourgogne-Franche-Comté) **et Antoine HOAREAU** (Président de l'Association des Sources de la Seine).

La documentation publiée déjà mise au jour par Mme LOPPINET-MEO a été localisée et vérifiée. Nous avons ensuite effectué des **recherches complémentaires sur le site gallica.bnf.fr** qui conserve énormément de publications anciennes disponibles en version numérisée. Tous les documents présents sur ce site et répondant à la recherche « sources de la Seine » ont pu être vérifiés.

En ce qui concerne les sources d'archives, des investigations ont été menées dans différents **centres de documentation et d'archives**, notamment ceux qui, faute de temps, n'avaient pas pu être explorés par Mme LOPPINET-MEO. Afin de gagner du temps, ces recherches ont tout d'abord été menées dans les inventaires

en ligne avec l'entrée « sources de la Seine » (Archives Départementales de Côte d'Or, Archives Nationales, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Bibliothèque du Tourisme et du Voyage, Archives de la Ville de Paris), puis **directement sur place** avec l'aide des archivistes, afin de consulter et vérifier les documents et les fonds identifiés comme prometteurs, et éventuellement découvrir des sources non mentionnées dans les inventaires. Lors des deux journées consacrées à ces investigations *in situ*, nous nous sommes rendus à la **Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, à la Bibliothèque du Tourisme et du Voyage, et enfin, aux Archives de la Ville de Paris**. Globalement, **ces recherches se sont avérées peu fructueuses**. En l'état actuel de la recherche, seuls la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, les Archives de la Ville de Paris, et le service de la Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles de la Ville de Paris (COARC), conservent des sources directement liées à l'histoire du parc. **Une série de très beaux plans aquarellés**, contemporains de la création du parc, conservée à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris sous les cotes SP529/DA1996 à 2005, avaient déjà été mise au jour par Mme LOPPINET-MEO. Nous les avons consultés à nouveau et photographiés. Nos recherches aux Archives de la Ville de Paris ont en revanche permis de **découvrir des sources inédites rassemblées dans deux cartons cotés VR 42 et VM92-7* contenus synthétisé page suivante**. Celles-ci concernent **les réflexions sur l'entretien du site et les remises en état effectuées dans les années 1890 à 1930**, dont

est hérité l'aménagement actuel, et dont jusque là nous savions assez peu de choses. Les archives de la COARC, concernant la suppression de la statue de Jouffroy et l'installation d'une nouvelle statue dans les années 1930, avaient déjà été explorées et étudiées par Mme LOPPINET-MEO. Celle-ci les a photographiées, elles peuvent donc être consultées à la CRMH de Bourgogne-Franche-Comté. Nous ne sommes pas revenus dessus dans le cadre de cette étude.

Mise à jour aux archives de la mairie de Paris

Carton VR42

- PV qui met en évidence l'état déplorable du monument et de l'inscription en 1893.
- Suggestions de fermer le parc et de confier la surveillance au garde-forestier.

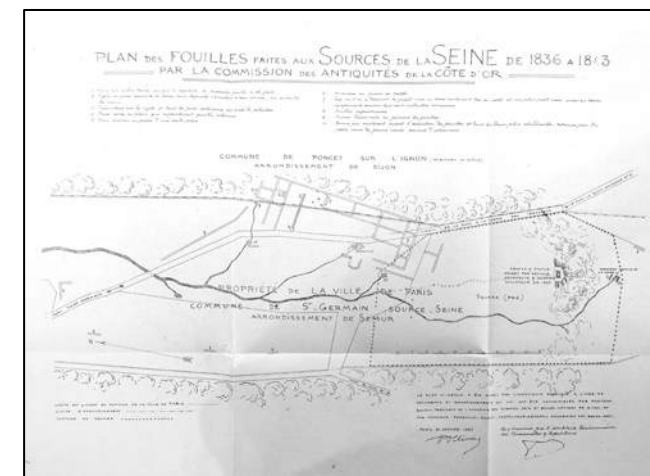
Carton VM 92-7,

- Divers documents
- 1911 : bon état de la grotte et de sa grille - mauvais état des clôtures en treillage et du petit chalet et définition du salaire du gardien
- 1921 : prévision de remplacer la statue par une réplique en bronze, remise en état des clôtures, curage des bassins
- 1923 : vote d'un budget pour la réfection du

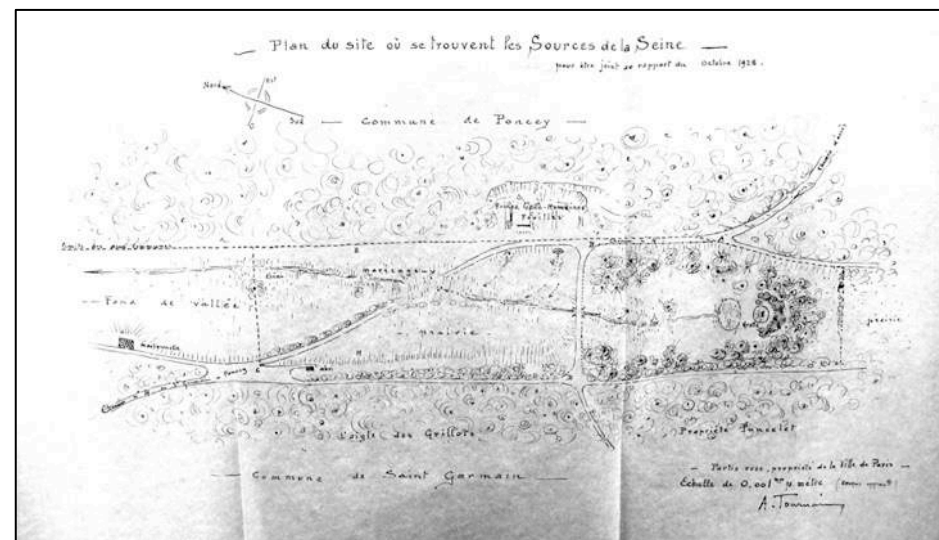


Projet pour la restauration de la grotte (1931)

- chemin rural – mains et une jambe brisées
- 1925 : évocation de laisser le lierre envahir la sculpture et de combler le bassin – intérêt à sonder le secteur des fouilles.
- 1926 : sentier restauré – la grotte et le bassin dégagés – une balustrade en bois est en cours de pose autour du parc – fouilles réalisées
- 1928 : demande du Touring club de créer un camping – potelets en ciment posés en attente d'un grillage à l'arrière de la grotte pour fermer au public - souhait de curer les sources – souhait de planter des épicéas de part et d'autre de la grotte pour allonger la perspective – souhait de planter pour camoufler la maison voir de la faire disparaître
- 1931 : clôture réalisée
- 1932 : déplacement de l'abreuvoir à l'arrière de la source – bassin curé – prairie débroussaillée



Plan du parc et des vestiges découverts (1927)



Plan du site en 1928

Documents produits

Ce travail de récolement et de recherche nous a permis d'élaborer les documents suivants :

1- un **ETAT DE LA RECHERCHE**, dressant la liste des ressources en ligne et des fonds d'archives investigués lors de cette étude,

2- une **BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE** (Fouilles archéologiques/Parc des sources de la Seine) actualisée, indiquant la localisation de la plupart des références,

3- un **DOSSIER ICONOGRAPHIQUE** rassemblant toutes les images connues et mises au jour lors de cette étude, classées par type de document (cartes postales, photographies, dessins, gravures, plans et coupes), et par sujet (le territoire alentour, le vallon des sources de la Seine, le parc haussmannien, la grotte, la statue, le pont, l'inscription, les fouilles archéologiques...),

4- un **INVENTAIRE DES SOURCES ICONOGRAPHIQUES** classées par sujet et par date, relié au dossier iconographique par les numéros d'images,

5- un **TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES SOURCES D'ARCHIVES** mises aux jour aux Archives de la Ville de Paris (cartons VR 42 et VM 92-7), où sont indiqués la date, l'auteur, le destinataire et l'objet des documents, ainsi qu'une transcription partielle ou intégrale de ces derniers, ou une sélection des informations qu'ils contiennent,

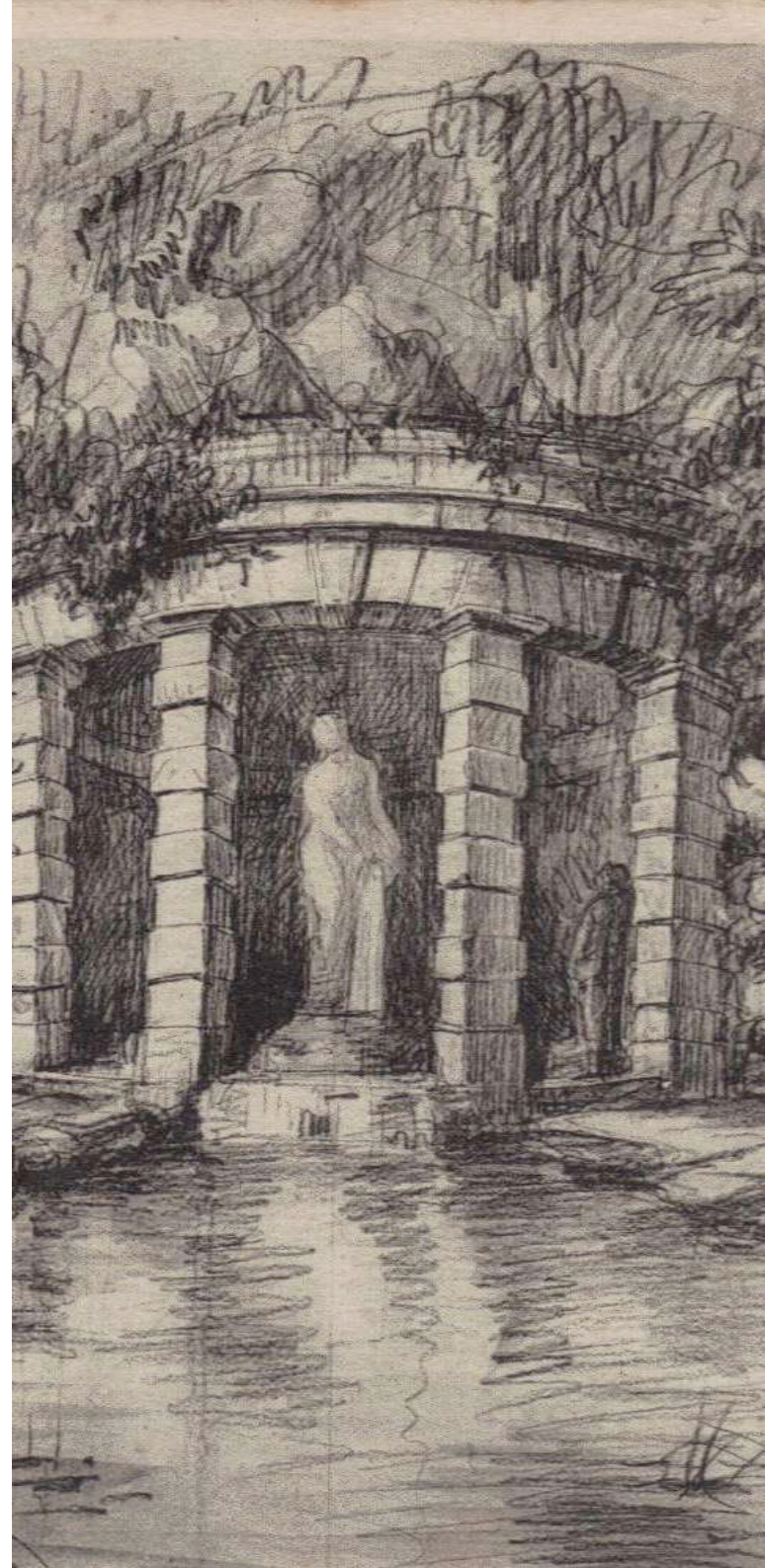
6- une restitution en texte intégral (ou paraphrasé) des extraits des **SOURCES PUBLIEES** aux XIXe et XXe siècles (*Annuaire*

Encyclopédique, Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France, Journal officiel de la République française, Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or, Mémoires de la Société d'Archéologie de Beaune, Procès verbaux de la Commission municipale du Vieux Paris, Revue mensuelle du Touring-Club de France, et ouvrages divers), présentant un intérêt du point de vue de l'histoire du site,

7- un **TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES**, réalisé à partir des informations (nature, lieu, date et inventeurs des découvertes) - parfois imprécises, voire contradictoires - prélevées dans la documentation publiée, qui, faute d'être exhaustif, a le mérite d'être synthétique,

8- une **SYNTHESE HISTORIQUE** sur la genèse du parc et son évolution au cours du temps.

L'ensemble de ces documents sont fournis en annexe.



2.2.

Analyse du patrimoine arboré



Analyse du patrimoine arboré

Les essences

- 80 arbres ou groupes d'arbres recensés
 - 40% de résineux dont plus de la moitié sont des *Picea abies* (Epicéa commun).
 - Le reste de feuillus est composé d'1/3 d'érables divers, 1/5 de chênes pédonculés puis de frênes communs.
 - La plupart sont des essences issues des forêts voisines sauf quelques variétés qui sont plus « ornementales » et qui semblent avoir été plantées dans la dernière décennie :
- 19
- Érable argenté à feuilles laciniées, (15, 30), frêne ornemental (13), charme fastigié (16), saule pleureur (17), érable plane pourpre (18), chêne des marais (19), ... qui ont majoritairement été plantés sur le devant droit de la grotte.

L'âge

- 2 souches ont pu être analysées et datées par le comptage des cernes : une à droite de la grotte, 120 ans. L'autre en contrebas de la forêt, en bordure du site : 150 ans.
- Les arbres analysés ont été estimés aux âges suivants :
 - 70 à 100 ans : 7 sujets
 - 30 à 70 ans : 40 sujets
 - Moins de 30 ans : 31 sujets (dont 16 de moins de 10 ans)

Les plus vieux arbres sont tous situés dans la prairie naturelle et plutôt sur la rive droite en dehors des deux vieux chênes qui sont certainement centenaires.

Les plus jeunes se sont développés naturellement au bord de l'eau, peut être après l'arrêt du pâturage, ou sont issus des plantations réalisées dans la dernière décennie aux abords de la grotte.

Etat

- La plupart des arbres sont en bon état et ne nécessitent pas d'intervention particulière.
- Seuls les frênes sont attaqués par la chalarose ; l'avenir de certains est compromis dans les 5 ans, ceux situés dans le secteur archéologique sont ruinés.
- Deux arbres sont à abattre et quelques uns à surveiller dans des contextes peu fréquentés.
- Quelques arbres présentent un profil penché ou tordu, sans que cela pose un risque avéré.
- Deux arbres situés à proximité du chalet Corot présentent un intérêt particulier pour la biodiversité et doivent être traités spécifiquement (ne pas supprimer le bois mort, ni le lierre, ni les mousses, ni les lichens).
- Les deux vieux chênes doivent être simplement dégagés de leur bois mort.

Se référer au tableau et à la cartographie en annexe.



Souches observées par Anne Colnot, Cabinet Feuillages

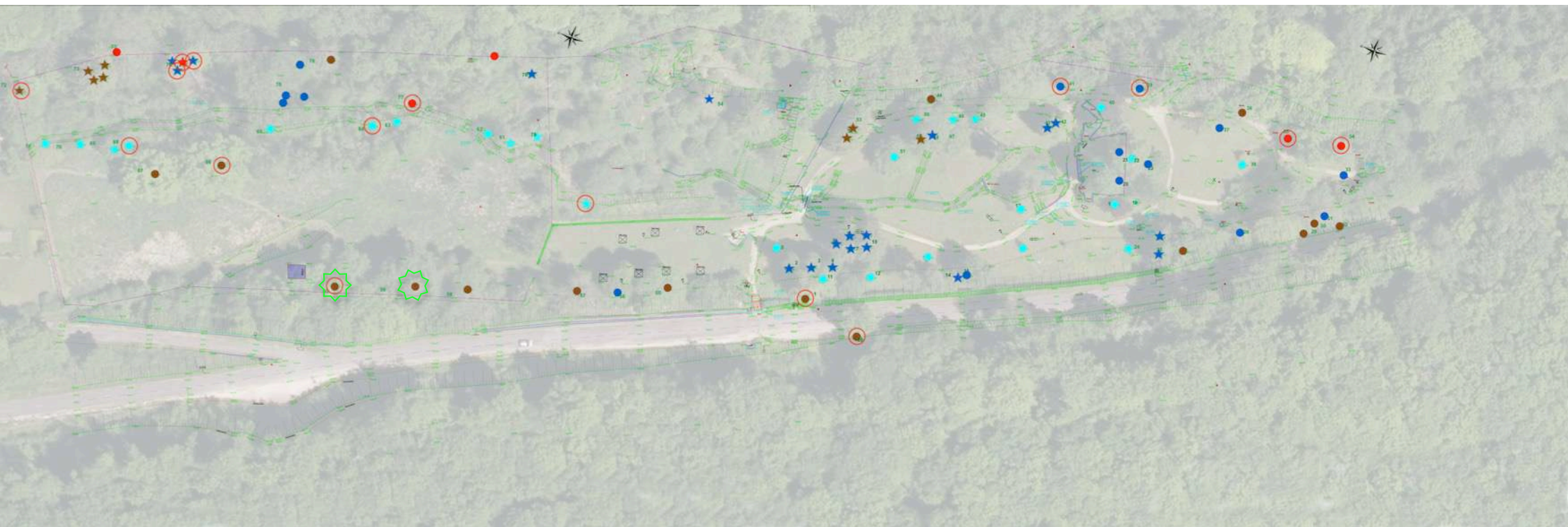
Analyse du patrimoine arboré

La carte ci-dessous permet de localiser les arbres inventoriés en fonction de leur tranche d'âge estimé et de leur nature ; feuillus ou résineux.

Les numéros renvoient à l'inventaire cartographique et au tableur fournis en annexe.

Les arbres cerclés de rouge nécessitent soit un suivi, soit une intervention. L'ensemble est détaillé dans l'annexe.

Les jeunes frênes spontanés qui se sont développés dans le secteur archéologique sont fortement dépérissant par la Chalarose.



3 /// PERCEPTION SENSIBLE



3.1.

Analyse des entretiens



La concertation s'est déroulée en deux parties. La première était consacrée à la réalisation d'entretiens individuels avec des acteurs « institutionnels » identifiés au démarrage de l'étude. La seconde était orientée vers les habitants du territoire à travers un questionnaire.

Personnes ayant fait l'objet d'un entretien

Entretiens réalisés de janvier à février 2019

23

- Par téléphone
- En entretien physique
- Sur site

Monsieur Hoareau	Adjoint à la mairie de Source Seine et ancien président de l'Association des Sources de la Seine
Monsieur Molinoz	Président de la Communauté de Communes du Pays d'Alesia - Conseiller Régional
Madame Porte	Conseillère départementale
Monsieur Santier	Conseil départemental - Service des routes
Monsieur Doucet	Conservatoire des Espaces Naturels - Région Bourgogne - Franche-Comté
Monsieur Pautrat	Conservateur - SRA DRAC Bourgogne - Franche-Comté
Madame Loppinet-Meo	Chargée de la protection département Côte d'or / Yonne - DRAC Bourgogne - Franche-Comté
Madame Ruvilly	Inspecteur des sites - DREAL Bourgogne - Franche-Comté
Monsieur Papin	Druide - Collège druidique de Sequana
Madame Lepine	Maire de Poncey-sur-l'IGNON
Madame Louet	Maire de Source-Seine
Monsieur Redlinger et Monsieur Duclos	Service des canaux de la Mairie de Paris
Monsieur Sainsard	Expert pour les parcs et jardins protégés au titre des monuments historiques à la direction générale des Patrimoines - Ministère de la Culture
Madame Fournier	Propriétaire d'une maison en limite du site
Madame Corond	Directrice adjointe Côte d'Or Tourisme Développement

Rôle des acteurs sur la gestion actuelle du site

Les différents acteurs et leur rôle sur le site

On peut différencier 5 types d'acteurs différents qui agissent de près ou de loin sur le site des Sources de la Seine.

1) D'abord, les structures les plus proches du site et qui participent à sa gestion « au quotidien » due à leur proximité.

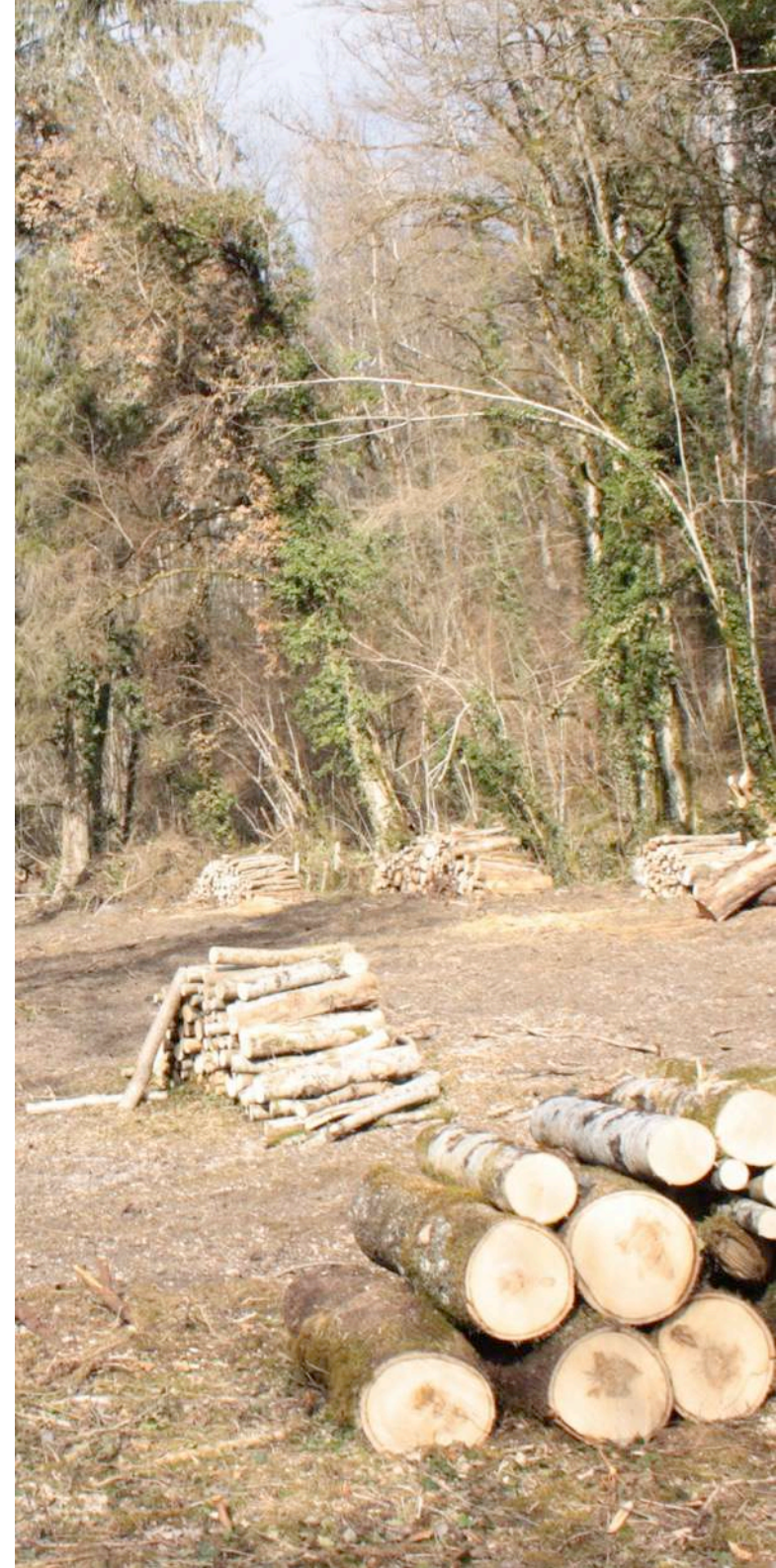
- La **mairie de Paris** bien sûr, propriétaire du site à travers son service des canaux (Monsieur Redlinger). C'est ce service qui gère les espaces verts, le mobilier, les poubelles. La gestion est déléguée avec différents niveaux de sous-traitance. Au final, c'est une **entreprise privée et un ESAT** qui s'occupent de la gestion au quotidien du site. Monsieur Redlinger vient environ une fois par an sur le site pour coordonner les éventuels travaux d'entretien (coupe d'arbres, installation / remplacement de mobilier / travaux liés à l'eau).
- La **mairie de Source-Seine**. Elle se définit comme « les gardiens du site ». S'ils ne sont pas propriétaires du lieu, la majeure partie des aménagements se situe sur le territoire communal. La commune met de temps en temps à disposition son **cantonier** pour certains travaux comme par exemple la réouverture des berges dans la partie aval du site. La mairie observe les usages et la

fréquentation du site.

- L'**Association des Sources de la Seine**. Il s'agit d'une association composée d'une cinquantaine de membres principalement locaux et qui œuvre à la valorisation du site. Elle s'occupe du **chalet Corot** dont elle se sert comme lieu d'accueil et de médiation surtout l'été. Elle organise également des **visites du site** en saison ou des événements (conférences, concerts, venue d'artiste). C'est également l'association qui a été à l'origine des derniers travaux d'entretien du site archéologique en 2013, et de la création de la statue de la déesse Sequana. Une autre association - l'ARPAS (Association pour la Reconstitution du Patrimoine Archéologique des sources de la Seine) - travaille également sur la connaissance du site.

2) Autour de ce premier cercle d'acteurs, on trouve :

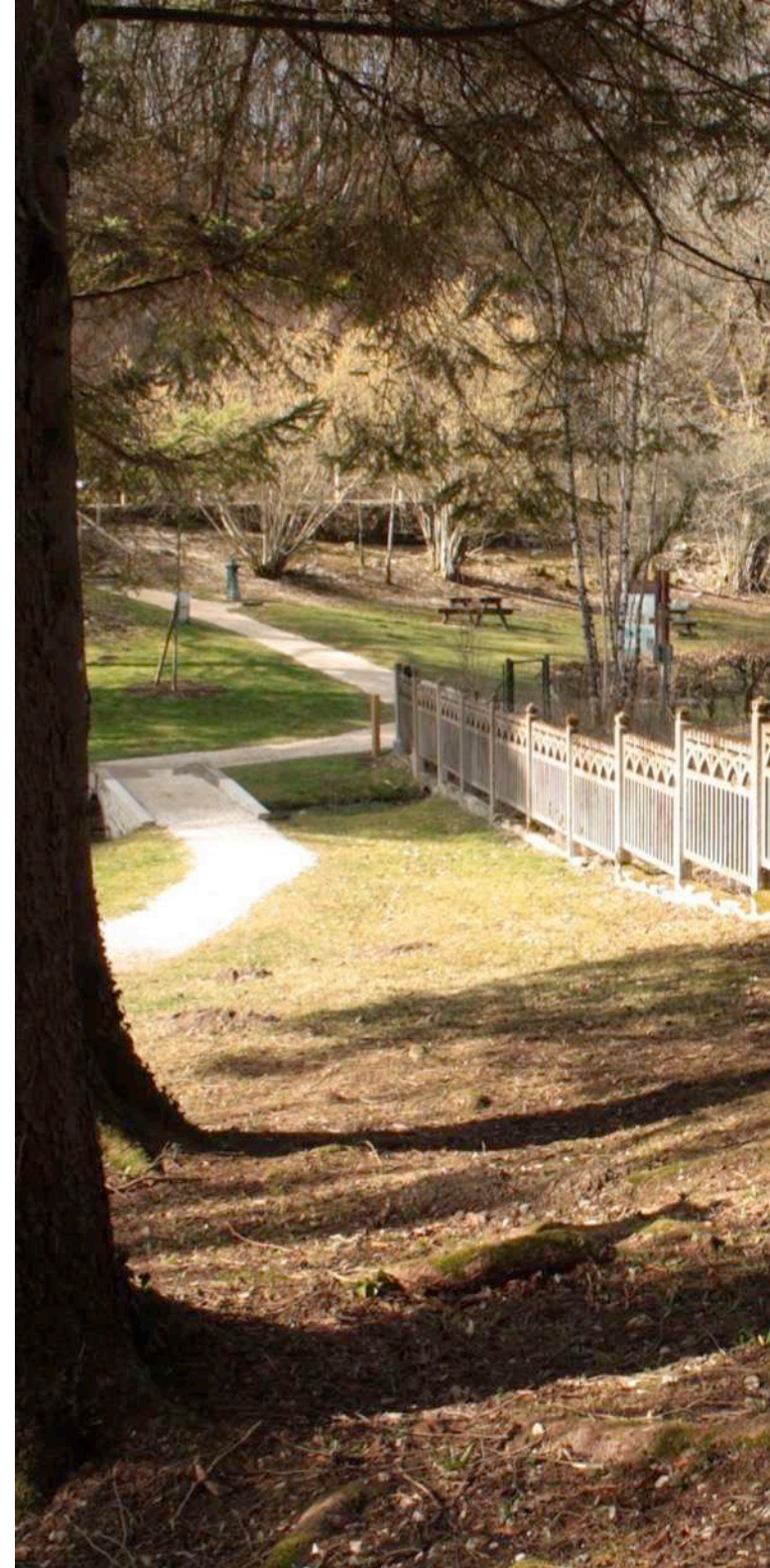
- La **mairie de Poncey sur l'Ignon** dont une partie du site se situe sur son territoire mais qui aujourd'hui ne participe pas à sa gestion.
- **Madame Fournier**, propriétaire de la maison située sur le site et dont les parents tenaient l'ancien café et étaient les gardiens du site. Elle participe plutôt de manière informelle à la gestion du site en discutant avec les visiteurs et en connaissant bien les différents intervenants qui y travaillent.
- Le **druide Deruos** qui est à la tête du collège druidique de Sequana et qui organise quatre fois par an des cérémonies culturelles sur le site.
- Le **service des routes** du département qui gère la RD 103.



3) Ensuite, on va trouver les **acteurs institutionnels** qui ont un rôle à la fois **règlementaire** mais aussi de **connaissance** sur le site. Les principaux sont la **DREAL** à travers l'inspecteur des sites, la **DRAC** à travers la chargée de protection des Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie qui ont un droit de regard sur tout ce qui concerne les vestiges gallo-romains et veillent à ce que ces vestiges soient sauvegardés le mieux possible. On parle de rôle règlementaire car le site des sources de la Seine fait l'objet d'une double protection. Il s'agit d'un site classé au titre des Monuments naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque par arrêté du 12 mars 1936. Mais Les vestiges gallo-romains sont également **classés au titre des monuments historiques** le **7 septembre 1945**. L'ensemble du site archéologique et paysager des sources de la Seine est également classé au titre des monuments historiques. Ainsi la DRAC et la DREAL sont chargées de délivrer les autorisations d'intervention sur le site au regard de ces protections. Mais on parle également de rôle de connaissance sur le site dans le sens où les deux services sont eux-mêmes à l'origine de nouveaux classements récents et que dans ce cadre, ils ont développé ces dernières années de nombreux éléments de connaissance sur l'Histoire du site sous ses différents angles (bâti, paysage, nature).

4) Puis, on trouve les **institutions** qui ont davantage un rôle d'expert et qui sont sollicitées ponctuellement sur des thématiques précises qui nécessitent un éclairage particulier. C'est le cas par exemple du **Conservatoire des Espaces Naturels**, qui peut travailler sur les aspects liés à l'environnement du site. Ou encore le **service des parcs et jardins au ministère de la Culture** peut également donner des conseils à la DRAC sur la compréhension scientifique et technique du jardin XIXème classé au titre des Monuments Historiques.

5) Enfin, les derniers types d'acteurs concernés par le site sont ceux qui travaillent sur sa valorisation. On trouve ici les **élus locaux** en dehors des mairies (Communauté de Communes, Pays, Conseil Départemental) et **l'agence de développement du tourisme en Côte d'Or**. Tous ces acteurs contribuent à donner de la visibilité au site sous son angle touristique et peuvent également aider ponctuellement sur le prêt de matériel comme un compteur pour les touristes.



Regard sur la gouvernance

L'ensemble des acteurs s'accorde aujourd'hui pour dire qu'il n'y a **pas vraiment de gouvernance** du site, qu'il est géré « à la petite semaine », sans concertation organisée entre l'ensemble des acteurs concernés. La Mairie de Paris est vue comme un acteur trop lointain pour s'occuper convenablement du site mais les avis concernant un éventuel changement de propriétaire/gestionnaire ne sont pas tranchés. Certains souhaitent que la **mairie de Paris reste propriétaire à la fois pour des raisons historiques et symboliques mais aussi pour des questions de moyens**, tout en reconnaissant que la gestion qui en est faite aujourd'hui par la capitale n'est pas optimale. Car en dehors de Paris, quelle collectivité locale pourrait prendre en charge l'entretien du site ? Si le **département** apparaît pour de nombreux acteurs comme l'échelle pertinente, il semble aujourd'hui moins concerné par le site. Depuis l'abandon du projet qu'il avait porté en 2011 à travers une étude de valorisation ambitieuse, il ne porte plus d'action spécifique sur le secteur.

Une fois ce constat fait, les acteurs partagent également le fait qu'il s'agit d'un **site très complexe** en termes de gouvernance notamment du fait de la double protection réglementaire et du système d'autorisation qui en découle. C'est un sentiment ambivalent parce que les protections sont appréciées car elles permettent de bien préserver le site mais elles apparaissent également comme des freins à toute intervention.

Pour la mairie de Paris, c'est un sujet difficile. D'une part, car ils sont géographiquement loin et ne peuvent donc assurer une gestion optimale du site. D'autre part, c'est aujourd'hui le **service « canaux » de la Mairie de Paris** qui est en charge de la gestion. Le site des Sources de la Seine apparaît **éloigné de son cœur de métier**.

Du côté des acteurs « experts », on regrette qu'il n'y ait pas de suivi scientifique du site et pas de concertation d'ensemble qui permettrait peut-être de relancer une dynamique autour de la connaissance historique et archéologique du site.



Regard sur l'entretien du site

Par entretien, nous entendons la gestion quotidienne du site et de ses abords (gestion des espaces verts, de la propreté, du stationnement, du mobilier, etc.).

Sur cet aspect, les avis sont plus partagés.

De manière générale, **l'entretien du jardin XIXème par la mairie de Paris est plutôt jugé positivement** par les différents acteurs. Le mot « propre » revient ainsi régulièrement pour caractériser cet entretien. Les pelouses sont tondues, parfois un peu trop pour les plus naturalistes, la gestion des arbres est réalisée, les poubelles sont vidées et l'on constate peu de dégradations récentes sur le site. Le mobilier parisien apporté ces dernières années est très apprécié. En revanche, ce n'est pas le cas des tables de pique-nique dont l'aspect (« aire d'autoroute ») et l'emplacement n'apparaissent pas adaptés.

En revanche, **l'entretien actuel du site gallo-romain est jugé très négativement** par l'ensemble des personnes interrogées. Cette non gestion actuelle de cette partie du site semble de nature à mettre en péril les vestiges encore existants. Ainsi, les racines des arbres continuent de pousser et peuvent détacher voire détruire certaines constructions, l'eau qui n'est plus canalisée provoque également des dégâts dans les structures des fondations. **L'entretien de cet espace apparaît ainsi comme une priorité pour l'ensemble des acteurs.**

Regard sur la médiation / valorisation

C'est un autre point qui fait l'unanimité pour l'ensemble des acteurs du site. **La médiation actuelle n'est pas à la hauteur** et apparaît largement insuffisante. Le plan situé sur le grand panneau à l'entrée est reconnu pour sa qualité et semble bien lu par les visiteurs, mais apparaît trop restrictif au regard du potentiel du site. Par ailleurs, il est situé dans une perspective donnant sur la grotte et contribue à occulter une vue intéressante. De manière générale, la qualité du travail réalisé par l'association est reconnue par tous, qu'il s'agisse des visites guidées (tous les dimanches d'été ou à la demande), des panneaux et de la vitrine installés dans le chalet Corot. D'autres actions ont pu être organisées à une époque avec notamment une permanence l'été organisée par le CD mais cette expérience a dû être arrêtée faute de moyen.



La perception du lieu

Pour cette partie sur la perception du lieu, nous avons également intégré les réponses des habitants des communes issues du questionnaire.

L'esprit des lieux / les mots utilisés pour décrire le site

Pour traiter les mots exprimés par les personnes interrogées, nous les avons regroupé dans les champs lexicaux ou catégories suivants :

- l'Histoire
- La nature / l'environnement / l'écologie
- Le calme
- L'originalité
- L'exceptionnel
- Le sentiment (positif)
- Les éléments négatifs
- La spiritualité
- Les mots qui décrivent les aménagements du site.

Pour commencer, on note que les deux catégories qui comportent le plus de mots sont celles relatives à **la nature** (20 fois) et au **calme** (22 fois). Ainsi, les mots « nature » et (8 fois) « paisible » (7 fois) sont les plus utilisés. Le « silence » (3), le côté apaisant (2), la sérénité (2) reviennent ainsi de manière très régulière pour décrire le site. A ces mots liés au calme, peuvent également être associés les nombreux adjectifs cités qui renvoient à **des sentiments positifs** (12 fois cités) : « émotion », « plaisir », « charmant », « régénérant », « agréable ».

L'expression de ces mots montre que ce site est associé au **bien-être**, au **repos**, au **calme**, voire à la **méditation**. Ces sentiments provoqués sont liés pour beaucoup à la naturalité du site, à son aspect préservé, à la présence de l'eau, au bruit des oiseaux et à la présence des arbres. Ces mots doivent être mis en lien avec un sentiment partagé par de nombreux acteurs. **Les aménagements à réaliser ou à prévoir doivent être simples, modestes**, et ne doivent surtout pas détériorer cet esprit des lieux associé à la tranquillité.

Malgré cet aspect de nature mis en avant, les personnes interrogées sont bien conscientes qu'il s'agit d'un **site aménagé**, « très dessiné », **artificiel** (2) et relèvent justement ce **paradoxe** en employant de nombreux mots qui renvoient à son côté **incongru** ou **original**. « Atypique », « étrange », « OVNI », « original », « ville à la campagne », « square parisien à la campagne » sont ainsi cités. Cette originalité peut même être exaltée à travers les mots « Mythique », « iconique », « cordon ombilical (avec la capitale » ou encore « magique ».

L'aspect historique du site ressort également et notamment la **grande Histoire** : « Histoire » (2), « Monuments », « Historique », « passé », « archéologie ». On retrouve également plusieurs mots qui évoquent la **dimension spirituelle** du lieu et son caractère sacré : « Guérison » (2), « énergie », « sacré » (2), « renouveau druidique », « sanctuaire ».

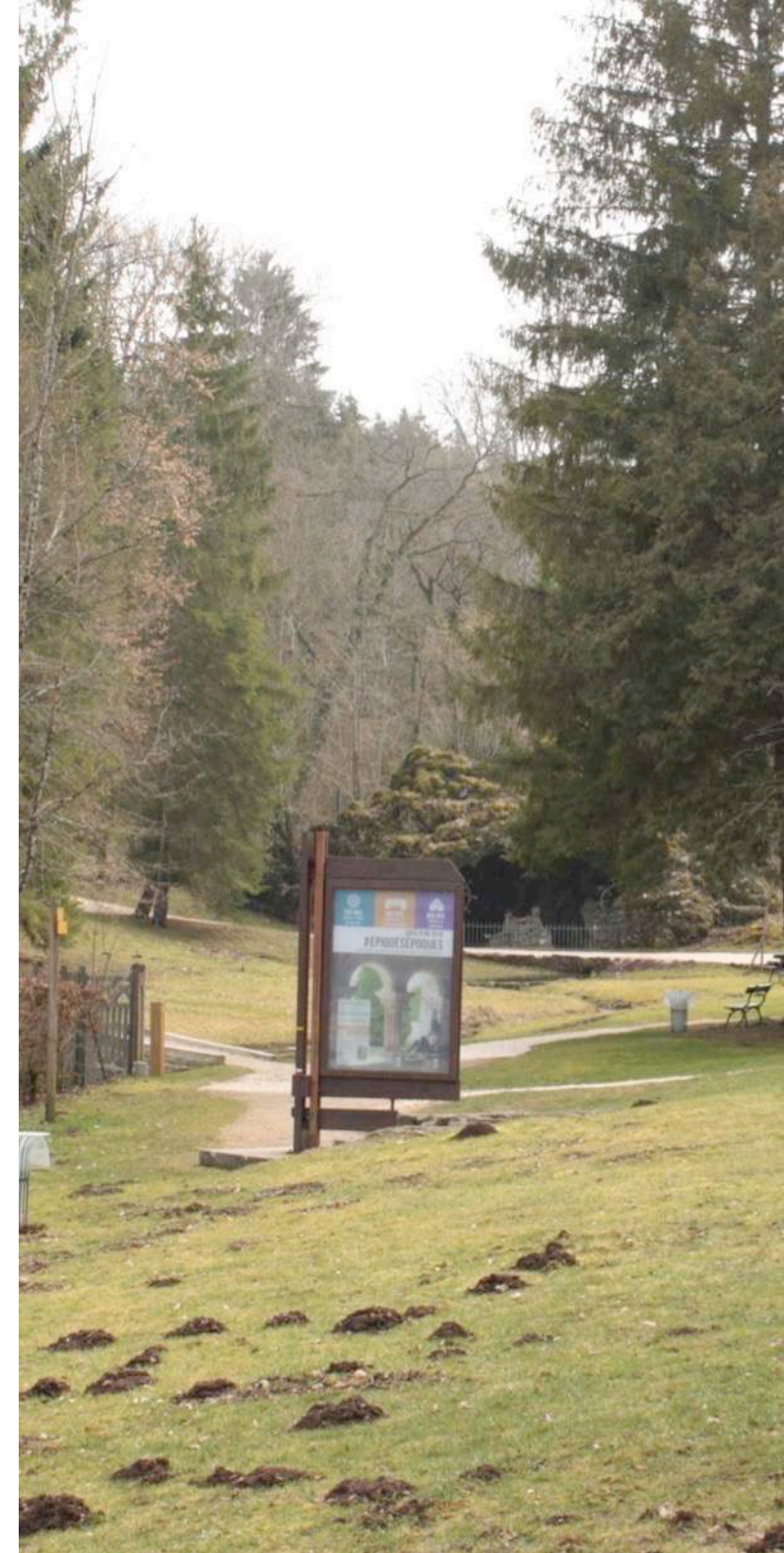


Enfin, si l'ensemble des mots utilisés renvoie plutôt à une vision positive du site, certains participants expriment également **certaines critiques** à travers l'utilisation d'adjectifs plutôt négatifs : « décevant », « illisible », « compliqué », « confus », « triste » (2), désuet (2).

Tableau récapitulatif des mots employés par les personnes interrogées.

Histoire	Nature	Calme	Originalité	Exceptionnel	Sentiment positif	Négatif	Spiritualité	Description des aménagements
Histoire X2	Écologie	Silence X3	Atypique	Mythique	Emotion	Décevant	Guérison X2	Très dessiné
Classé	Eau	Apaisant X2	Etrangeté	Iconique	Plaisir	Méconnu X2	Renouveau druidique	Artificiel X2
Monument	Nature X8	Serennité X2	OVNI	Cordon ombilical	Charmant	Illisible	Energie	Beauté
Historique	Oiseaux	Reposant	Original	Magique	Régénéran t	Compliqué	Méditation	Propre X2
Passé	Sauvage	Calme X6	Ville à la campagne		Attrayant	Confus	Sanctuaire	Lumineux
Archéologie	Verdure X2	Paisible X7	Square parisien à la campagne		Agréable	Triste X2	Sacré X2	Préservé
Nymphe	Environnement	Tranquille`			Convivial	Desuet X2		Joliment suranné
	Sylvestre				Nostalgie			Changeant
	Forêt				Romantique X2			Bucolique
	Boisé				Partage			Pittoresque
	Arbre				Libre			
	Source							

29



Les lieux préférés / lieux les moins appréciés

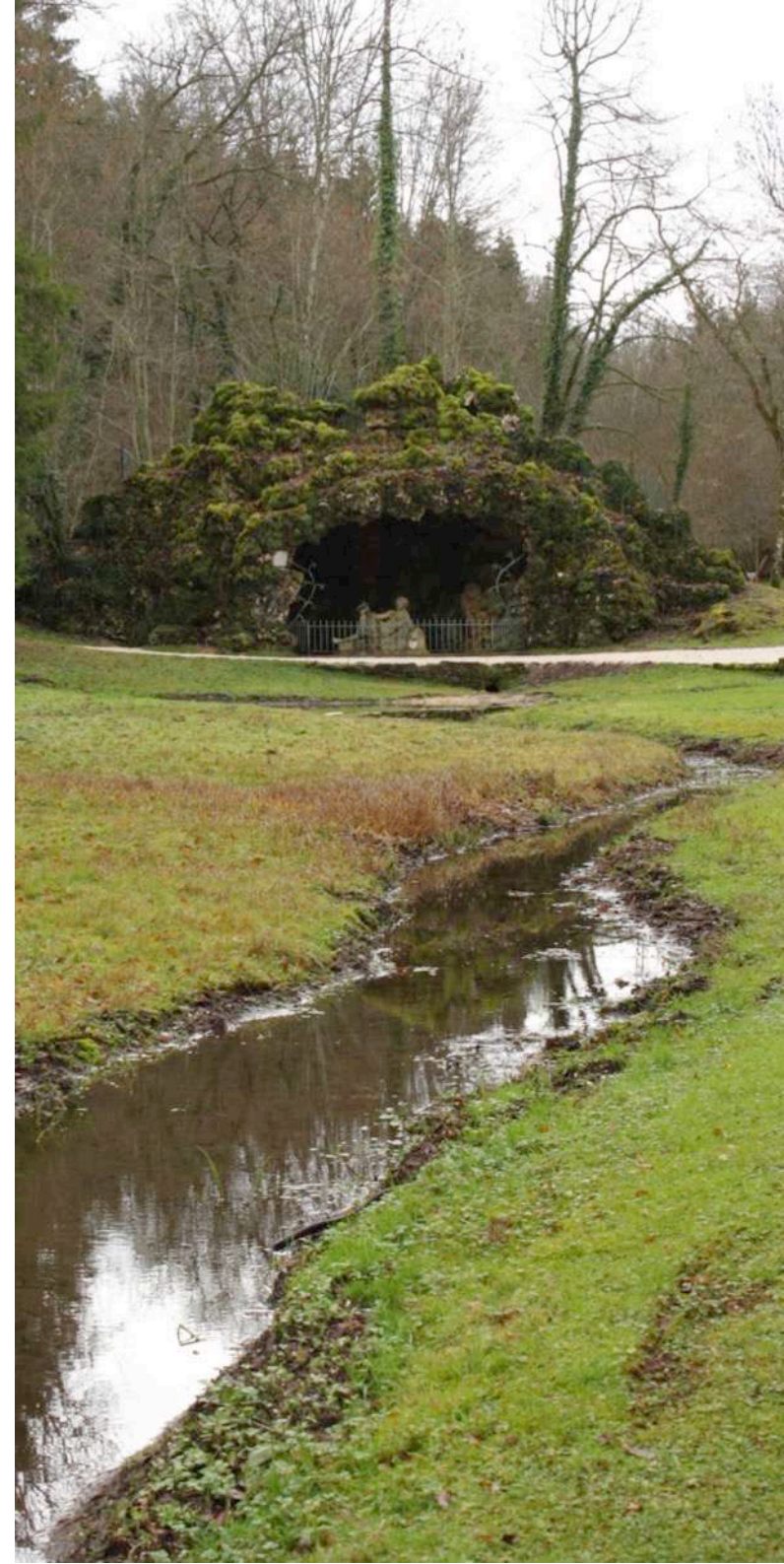
Lieux / éléments préférés	Lieux / éléments les moins appréciés
Premier pont sur la Seine (4)	Aire de pique-nique (3)
Cours de la Seine (4)	Clôture (2)
Grotte (3)	Grotte (2)
Ambiance végétale (3)	Poubelles et conteneurs
Site archéologique (2)	Totem d'information
La clôture (2)	
Chalet Corot (2)	
La forêt	
Le banc à l'entrée sous les sapins	

Les mots exprimés par les personnes interrogées et les lieux / éléments les plus ou moins appréciés sur le site témoignent du fait qu'il existe une diversité de raisons de voir ce site et de se l'approprier. Tout le monde semble y trouver son compte, qu'ils s'agissent des férus d'Histoire et de symbole, des amoureux de la nature, de ceux qui aiment le calme, la sérénité et les énergies positives que l'on y trouve. Certains éléments font toutefois l'unanimité. De manière positive, on retrouve le **premier pont sur la Seine et le cours de la Seine** en premier lieu, ensuite le chalet Corot, la zone archéologique puis l'aspect naturel du

site. De manière négative, **l'aire de pique-nique et ses tables** constituent l'élément qui revient le plus.

Les clôtures et la grottes partagent l'opinion. Si certains détestent les clôtures pour différentes raisons (segmentent le site, mauvaise qualité de la clôture elle-même), d'autres les apprécient « pour leur côté kitsch », « auquel on s'habitue ».

La grotte elle-aussi est l'objet de débat. Si tout le monde reconnaît qu'elle fait partie intégrante du jardin hausmannien, certains « ne sont pas fans » d'un point de vue esthétique.



Les attentes des acteurs

soient bien en phase avec la réglementation en vigueur (site classé, Monument Historique et loi sur l'eau), ce qui constitue une attente forte des acteurs en charge de ces réglementations.

En termes de gouvernance

La volonté de la mairie de Paris de vendre le site dans les années 2000 et celle du département de l'acquérir à ce moment là et jusqu'au début des années 2010 ont laissé des traces dans le sens où les acteurs institutionnels ne savent plus aujourd'hui comment et par qui sera géré le site à l'avenir.

Un point avec la mairie de Paris a été fait dans le cadre de l'étude. **Aujourd'hui, la vente du site n'est plus à l'ordre du jour.** La mairie tient fortement à conserver la propriété tout en se tenant ouverte à toute proposition sur le développement des partenariats avec les acteurs locaux pour en améliorer la gestion et valoriser davantage le site.

Cette vision correspond tout à fait à celle exprimée par les acteurs locaux qui voient d'un bon œil que Paris conserve la propriété tout en se disant intéressés par une participation plus active à la gestion du site.

Dans tous les cas, à court terme, et à l'unanimité des personnes interrogées, il serait souhaitable d'organiser au minimum **une réunion par an** avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés. Cela répondrait notamment à la demande de plusieurs personnes d'être davantage impliquées dans la gestion du site. Cela permettrait également de faire en sorte que les interventions sur le site



En termes d'aménagements

La première remarque partagée par de nombreux acteurs est que **les aménagements mis en place doivent être légers**, que le site ne doit pas trop être aménagé. C'est d'ailleurs le principal grief reproché à l'étude de 2011 qui, pour la plupart des personnes interrogées, était trop ambitieuse en termes d'aménagement.

Les attentes principales concernant l'aménagement du site tournent autour du **site archéologique** et sont évoquées de deux manières.

1) Premièrement, la majorité des parties prenantes disent qu'il n'est pas possible de laisser les vestiges archéologiques dans cet état. La végétation qui se développe est une véritable menace à court terme. Dans ce cadre, **deux pistes principales** se dégagent :

- La première consiste à **planifier un entretien régulier** permettant de rendre visible les vestiges archéologiques tout en les préservant du développement de la végétation. Cette solution apparaît comme idéale mais pourrait se heurter aux moyens financiers que cela engendre et qui nécessite d'augmenter l'enveloppe financière actuelle allouée à la gestion du site.
- La seconde solution consisterait à **enfouir le site archéologique sous de la terre**, ce qui le préserverait à priori des dégâts de la végétation. L'entretien se limiterait alors à une tonte régulière comme sur l'ensemble du site. Le SRA exprime toutefois des réserves importantes sur cette solution du fait de la complexité d'intervenir sans

détériorer les vestiges archéologiques et au milieu de plusieurs sources.

- Là aussi, il existe une **solution hybride** à savoir recouvrir la majorité du site archéologique de terre, et à **laisser seulement quelques vestiges** dégagés et visibles : le bassin ovale, le bassin sacré, les marches et l'espace situé au niveau de l'emplacement présumé de la statue de Sequana, les fondations de la terrasse inférieure.

2) La seconde manière d'aborder le site archéologique est davantage liée à l'ensemble du site. Pour la majorité des personnes interrogées, le site apparaît aujourd'hui segmenté en plusieurs parties et manque cruellement de cohérence. Il est donc nécessaire **d'ouvrir le site archéologique en supprimant les clôtures** ou du moins en les changeant afin de leur donner davantage de transparence. Un des autres moyens évoqué pour répondre à cette question consiste à davantage **organiser la circulation des piétons** dans la partie archéologique mais aussi dans la prairie située en aval. L'idée d'un cheminement réalisé en **platelage bois** a été plusieurs fois évoqué, cela correspondant par ailleurs aux contraintes liées à l'écoulement de l'eau et aux zones humides présentes sur le site.



Toujours concernant le site dans son ensemble, plusieurs acteurs souhaitent que celui-ci soit davantage **ouvert à l'échelle du vallon** afin de retrouver des perspectives intéressantes dans le cadre d'un véritable parcours de déambulation. C'est dans ce cadre que la **question des accès** émerge également pour plusieurs personnes, en lien avec la question de l'**accessibilité** des Personnes à Mobilité Réduite. L'accès actuel est jugé trop abrupte d'une part et sa localisation, au milieu du site, ne permet pas de réellement découvrir le jardin dans son ensemble. Il contribue ainsi également à donner une image segmentée du site. Plusieurs personnes proposent ainsi de **décaler l'accès du site au niveau du chalet Corot** (une personne évoque également de faire entrer les visiteurs par l'arrière du jardin derrière la grotte) et de découvrir ainsi le site petit à petit. Cette modification de l'accès permettrait également de répondre à l'enjeu des PMR car il nécessite des aménagements plus légers, sans création de rampe spécifique, comme cela serait le cas si l'accès PMR était aménagé à l'emplacement actuel de l'entrée du site.

Enfin, trois autres types d'aménagements sont ressortis à plusieurs reprises dans le cadre de l'enquête :

- Le **stationnement** pour les voitures et les cars qui est jugé insuffisant. Le Conseil Départemental a prévu d'engager des aménagements sur le secteur. Ils sont prêts à attendre les résultats de l'étude pour lancer les travaux. La difficulté pour l'aménagement du stationnement est double. D'une part, comment évaluer le nombre de places nécessaires. Certains évoquent 15 / 20 places, d'autres 60 / 70. Et

ensuite, où les situer sachant que la topographie du site est peu propice à de tels aménagements.

- Le manque de **sanitaires**. Maintenant que l'eau potable est arrivée sur le site, plusieurs réclament l'installation de sanitaires tout en relevant que la question de l'assainissement se posera alors.
- La **circulation des PMR** sur l'ensemble du site qui justifierait la création d'un parcours de découverte dont le revêtement serait compatible à la circulation des PMR.
- L'installation du réseau via une borne wi-fi, ce qui ouvrirait des opportunités quant à la mise en place d'outils de médiation numériques.



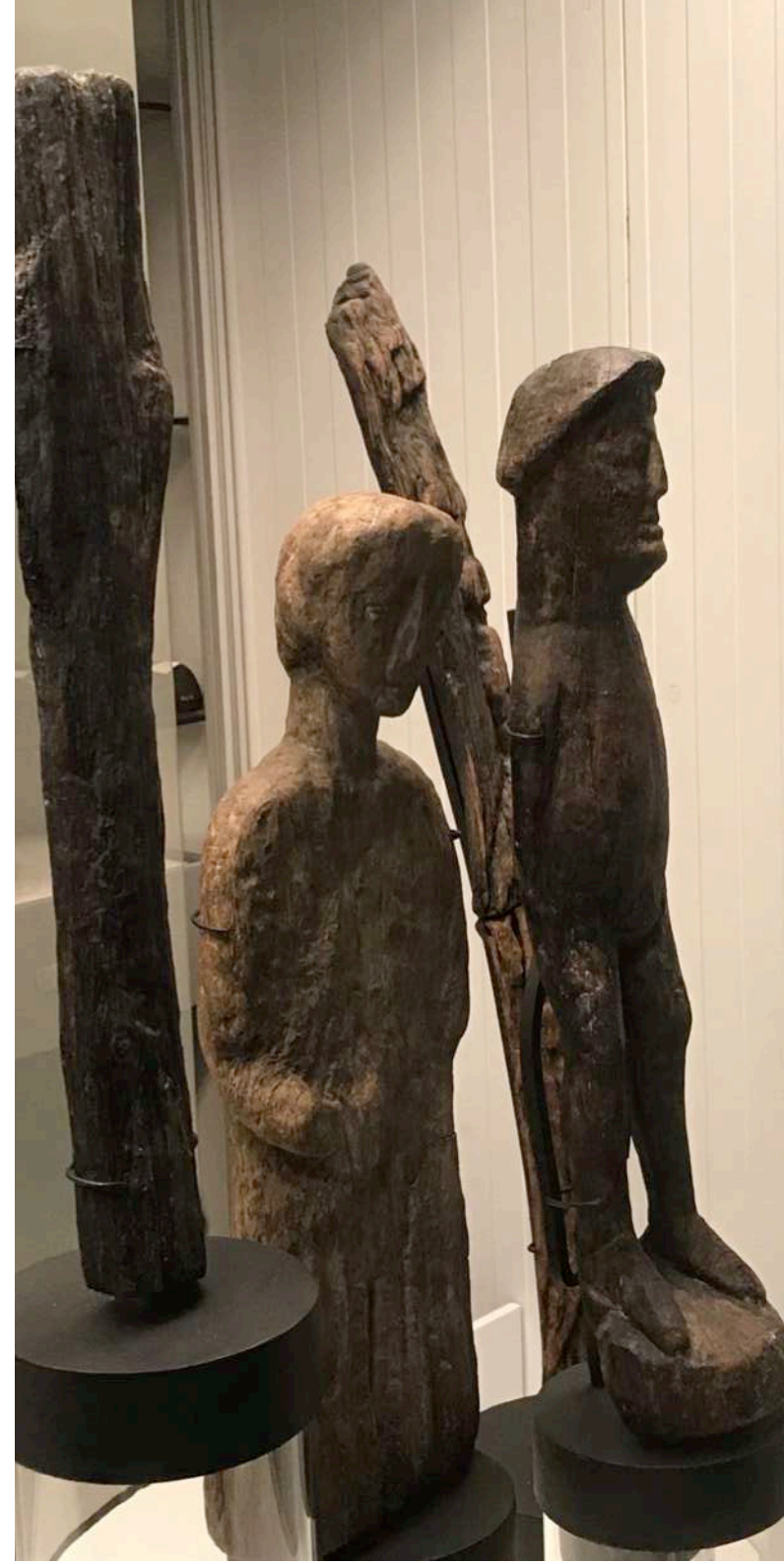
En termes de valorisation / d'outils de médiation

Concernant la valorisation, plusieurs idées émergent des entretiens avec un même objectif : **développer les outils de médiation** sur le site qui aujourd'hui apparaissent quasiment inexistant. Plusieurs solutions sont proposées :

- **Créer des supports physiques.** Ces supports physiques prendraient la forme de **panneaux pédagogiques** qui devront s'intégrer au mieux au paysage. Il ne s'agit pas d'en poser des dizaines mais quelques uns au contenu bien choisi. Cette idée n'est pas partagée par tous car certains craignent que ces panneaux constituent des points noirs dans le paysage. En dehors des panneaux, l'idée de créer une **maquette 3D** du site antique est également ressortie.
- **Créer des contenus numériques.** C'est également une idée évoquée à plusieurs reprises. Côte d'Or Tourisme Développement propose de faire le lien avec ses propres outils numériques (Balades en Bourgogne). En revanche, le **manque de réseau** sur le site apparaît aujourd'hui comme une réelle difficulté pour ce genre de support. L'installation d'une borne wifi est à l'étude.

Plusieurs acteurs se sont proposés pour la rédaction des contenus pédagogiques et notamment l'association des Sources de la Seine qui a déjà produit de nombreux supports.

Enfin, concernant la valorisation du site, plusieurs acteurs soulèvent l'intérêt d'avoir une stratégie à l'échelle du département et de ses autres sites archéologiques : Alésia, le musée archéologique de Dijon, Chatillon-sur-Seine...



Les projets en cours ou rêvés pour le site

Projets actuels ou en cours

Liste des projets actuels ou en cours qui concernent le site :

- Projet de **stationnement** et de circulation porté par le CD21.
- **L'élargissement du site classé** pour passer de 5 à 343 hectares porté par la DREAL. L'objectif est de préserver l'ensemble du vallon jusqu'à l'étang de Grillandes et de protéger les vestiges archéologiques sur le plateau de Chalonge.
- Organisation d'une **conférence** sur la dimension spirituelle du lieu par Monsieur Papin (Druide Deruos).
- Installation d'**œuvre d'art** contemporaine portée par la mairie de Source-Seine, l'Association des Sources de la Seine via le dispositif « les nouveaux commanditaires » de la Fondation de France (au stade de la réflexion, pas de projet engagé).
- Création d'un **gîte d'étape** porté par Marie-Jeanne Fournier, riveraine du site, mais sans conséquence sur le paysage.

Sur le site lui-même, en dehors des projets exprimés ci-dessus, personne ne souhaite porter de projet d'aménagement. La propriété foncière constitue l'obstacle principal au développement d'actions.

Concernant le site archéologique, si la volonté de relancer des fouilles existe, elle est aujourd'hui assujettie à la volonté d'un

chercheur qui souhaiterait s'intéresser aux vestiges. Aucun des acteurs rencontrés n'est en mesure de lancer un programme de fouilles archéologiques sur le site.

Projets rêvés

Enfin, il était demandé aux acteurs institutionnels ce dont ils rêveraient pour le site s'ils avaient carte blanche et pas de contrainte. En dehors d'une personne qui souhaiterait créer un musée sur le site, les rêves restent principalement liés à la **valorisation des vestiges archéologiques**. En effet, avec les moyens et la dynamique actuelle, nombre d'acteurs semblent quelque peu résignés sur l'avenir de cet espace. Pour beaucoup d'entre eux, un entretien régulier et une valorisation de qualité constituerait déjà une énorme avancée pour le site.



3.2.

Analyse du questionnaire

Le questionnaire auprès des habitants

Le questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Poncey-sur-l'Ignon et Source-Seine entre le 12 et le 28 février 2019. Il y a eu 18 réponses, la moitié de Source-Seine, l'autre de Poncey-sur-l'Ignon.

Fréquence et raison des visites

En termes de fréquence, il est à noter que les habitants qui ont répondu vont tous au moins une fois par an sur le site :

- 39 % y vont au moins tous les six mois
- 22 % y vont au moins une fois par mois
- 17 % y vont plus d'une fois par mois
- 22 % y vont plus d'une fois par semaine

Concernant les raisons pour se rendre sur le site, deux d'entre elles ressortent de manière très claires : « **pour se balader** » et « **pour faire découvrir le site à des proches** ». Ces deux raisons peuvent être complétées par les réponses de certains entretiens. Beaucoup de gens du coin viennent en effet se balader sur le site le week-end et notamment le dimanche après-midi.

La gestion du site (espace vert, propreté)

La gestion actuelle du site est jugée :

- très satisfaisante pour 16% des sondés,
- satisfaisante pour 74%

- moyenne pour 15%.

A noter que personne n'a voté pour les catégories « peu satisfaisante » et « insatisfaisante ».

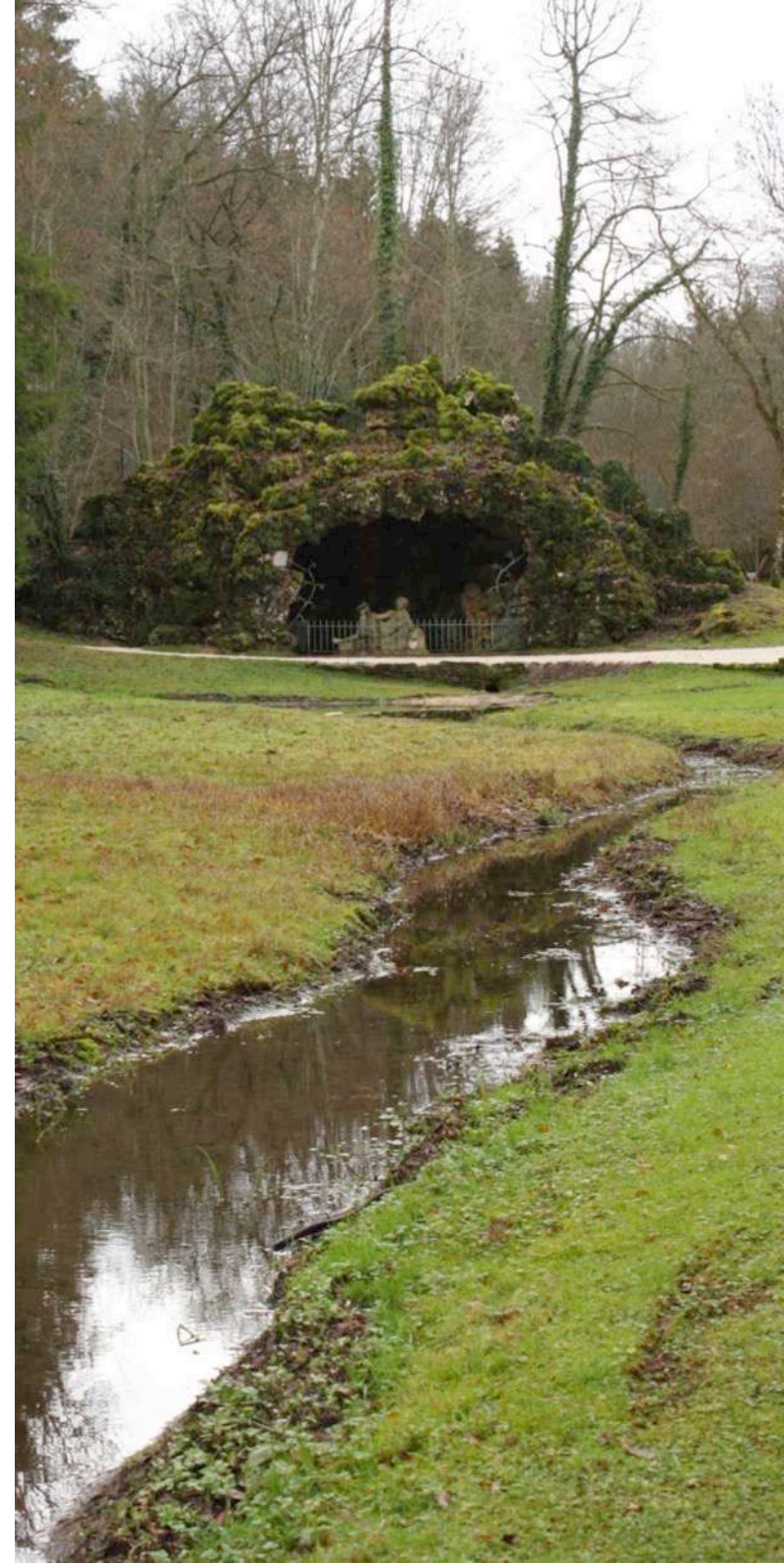
L'originalité du site

Question : qu'est-ce qui fait pour vous l'originalité du site ?

A cette question, l'élément qui ressort le plus souvent est le fait qu'il s'agisse des sources de la Seine et donc que le site est intimement lié à la capitale.

En dehors des réponses liées à la Source elle-même, ce sont des éléments plus ponctuels qui sont cités par les habitants pour exprimer l'originalité du site : **la statue de la déesse Sequana, la statue de la nymphe, la grotte, le chalet Corot.**

Derrière ces deux types de réponses, les habitants expriment un décalage entre l'aspect très « sauvage » du site et le fait qu'il soit lié à Paris et les aménagements qui vont avec : « le jardin à la campagne », le « contraste entre Paris et sauvage ». La grotte et sa statue de la déesse sont également un témoignage de ces **deux dimensions du site.**



Les éléments positifs / négatifs du site

Plusieurs éléments ne font pas débats et sont jugés très positivement par une large majorité des habitants :

- Les sentiers de balade
- La grotte et la statue de la nymphe
- Les arbres
- Le paysage environnant
- Les vestiges archéologiques.

En revanche, d'autres éléments font beaucoup plus débat, et sont jugés autant positivement que négativement c'est le cas de :

- la récente statue de la déesse Sequana
- le mobilier (table de pique-nique, bancs, poubelles, fontaines)
- les panneaux d'information
- le stationnement.

A noter que seul le stationnement recueille plus d'avis négatifs que positifs.

Les attentes des habitants, les actions précises à mettre en place

A l'échelle de l'ensemble du site, la question de l'information, de la découverte semble très importante pour les habitants et apparaît comme la priorité. L'idée de créer des parcours auxquels doivent être ajoutés des éléments d'informations sous la forme de panneaux, de maquettes, voire de vitrines est assez partagée. La zone archéologique est particulièrement visée dans cette logique de valorisation. Sa gestion actuelle n'est pas

satisfaisante. Elle apparaît coupée du reste du site. La création d'un parcours permettrait ainsi de relier cette partie du site aux autres secteurs, le jardin haussmannien et la prairie en aval.

Toujours dans cette optique de valorisation, les habitants souhaiteraient que le site vive davantage à travers l'organisation d'évènements : concerts, expositions, spectacles sons et lumière, etc. Certains habitants apparaissent ainsi nostalgiques de l'époque où le site vivait plus, lorsqu'il y avait le café ou lorsque des fêtes y étaient organisées.

L'aspect naturel et la végétalisation du site reviennent également avec la volonté de planter des arbres à fleur, d'avoir des essences adaptées. Les habitants tiennent beaucoup à la dimension naturelle du site. Il faut que celui-ci reste sauvage, qu'il ne soit pas trop aménagé. Cette volonté de garder le site naturel doit être mis en perspective avec sa dimension spirituelle, au fait qu'il s'agisse d'un lieu thérapeutique.

Enfin, de nombreux éléments liés à la fonctionnalité du site et à ses usages apparaissent importants. Le stationnement actuel doit être modifié et des places de parking ajoutées. Certains éléments disgracieux devraient être supprimés comme les poubelles, les tuyaux plastiques. Les panneaux actuels ne sont pas vraiment appréciés mais davantage pour leur état que pour le contenu car les habitants sont attachés

à l'information sur le site. La clôture pose également question. A la fois pour son aspect esthétique mais aussi car elle constitue une rupture dans l'unité du site.

L'aire de pique-nique est également évoquée notamment en demandant la création d'un abri même s'il n'est pas précisé s'il s'agit d'un abri pour se protéger du soleil ou de la pluie. La circulation pour les PMR n'est pas non plus satisfaisante avec des allées aménagées « avec de gros cailloux » qui rendent difficile le passage de poussettes ou de fauteuils roulants. Étonnamment, la question des toilettes n'est que très peu soulevée. Une seule personne l'évoque. Peut-être parce qu'il s'agit d'un questionnaire à destination des habitants et que la majorité d'entre eux restent peu de temps sur le site.

3.3.

Résultats des ateliers



Inspirations extérieurs

Différentes ambiances paysagères ont été présentées lors des réunions de suivi de l'étude. Il en résulte les principes paysagers suivants :

Un vocabulaire parisien pour le square

Le mobilier installé autour de la grotte au sein du périmètre dit du « square » devra rester dans l'univers des jardins parisiens avec :

- La mise en place d'un panneau de règlement identique à ceux mis en place à Paris
- Des bancs et des corbeilles sur le modèle des squares parisiens avec le même RAL (vert foncé)

Une signalétique sous forme de pupitre pour la valorisation pédagogique

Des panneaux devront valoriser les différentes thématiques du site. Ceux-ci devront prendre la forme de pupitres pour faciliter la lecture et ne pas trop impacter le paysage.

Une intervention artistique réussie comme au lavoir de Blessey

Le site semble pouvoir accueillir une intervention artistique contemporaine. L'expérience menée au lavoir de Blessey encourage par son succès à renouveler l'expérience.



Mobiliers parisiens



Panneaux à Bibracte



Intervention au lavoir de Blessey

4 /// PLAN DE GESTION



4.1.

Orientations paysagères



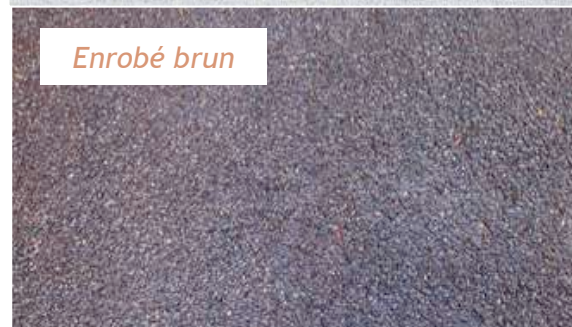
Une arrivée progressive, accessible et sécurisée

Bien qu'un doute subsiste sur le fait que le parc initialement conçu ait été réalisé entièrement, nous pouvons observer que les plans du projet datant d'environ 1867 prévoyaient une entrée par le nord. Cette position aurait dû permettre une découverte du site plus initiatique qu'il serait pertinent de restituer.

Du stationnement fonctionnel et intégré

Face à l'entrée actuelle, le stationnement s'opère actuellement, de façon informelle au niveau de la largeur de voie la plus importante. C'est donc au même endroit, que quelques places de stationnement et un arrêt pour les cars pourront être aménagés. Ces aménagements routiers devront s'inscrire dans l'harmonie paysagère du site en évitant les traitements trop routiers (enrobé noir, marquage blanc, bordure béton). Au contraire, les revêtements devront être dans des tons beiges ou bruns, le marquage et les bordures devront être en pierre naturelle ou métal (clous, par exemple).

seront installés près du stationnement automobile. Le mobilier choisi devra être robuste avec un habillage en bois malgré une ossature métal nécessaire pour soutenir les vélos chargés.



Plan projet d'environ 1867 où l'entrée devait être plus au nord

L'accueil des vélos

Le développement du cyclotourisme incite à prévoir des systèmes d'accroches pour les vélos souvent chargés de sacoches. Ces dispositifs



Une entrée latérale supprimée

A moyen terme, afin de retrouver une entrée cohérente par rapport à la découverte du site, l'escalier latéral devra être supprimé et le muret prolongé pour fermer cet accès.

Une nouvelle entrée dans le respect de la mise en scène haussmannienne

Un nouvel accès sera donc créé dans le talus afin de relier la poche de stationnement au chalet Corot. Cet accès devra s'inscrire dans le relief et offrir une opportunité d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. L'aménagement devra employer des matériaux rustiques : sol naturel soutenu par des emmarchements en pierre naturelle ou en bois, et rampe en sol stabilisé avec un habillage des éléments béton qui ne devront pas rester apparents.

Un parcours accessible

Les travaux entrepris sur le site doivent permettre l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Aussi, au-delà de la rampe d'accès, le cheminement proposé devra permettre un parcours accessible. Les cheminements en herbe devront donc comporter une fondation renforcée ou alvéolaire. Les chemins en stabilisé sont déjà accessibles. Compte-tenu du dénivelé à la sortie du site archéologique vers la prairie, il ne sera probablement pas envisageable d'assurer une continuité totale. En effet, des emmarchements y seront probablement nécessaires.

45

Escalier en terre et contremarche en pierre naturelle



Parcours PMR en stabilisé renforcé



Chemin en herbe aux normes d'accessibilité (système alvéolaire)



Rampe PMR en stabilisé et béton clair

Un parcours en boucle permettant de découvrir le site dans son ampleur

Le site a connu différentes périodes d'usages et d'aménagements qui aboutissent, aujourd'hui, à un espace fractionné. L'objectif général doit être de retrouver une découverte du site plus progressive et révélatrice de l'ensemble de ses strates historiques et naturelles, ce qui vaut également pour le site archéologique, aujourd'hui imperceptible.

Un parcours pour découvrir

46 Un parcours en boucle doit permettre d'aborder toutes les composantes du parc : l'espace de nature lié à la Seine, le square haussmannien et le site archéologique. Mais il doit aussi permettre d'apercevoir de loin la grotte tout en ménageant des filtres paysagers dans lesquels la grotte disparaît du regard. Cet effet d'alternance doit s'opérer sur l'ensemble du tour. La nature de ce cheminement devra s'adapter aux différents espaces traversés :

- Chemin enherbé dans la partie rurale,
- Chemin en stabilisé dans le square
- Chemin en terre battue dans le site archéologique
- Passerelle en bois lors de la traversée de la zone humide de la Seine.

Des connexions favorisées

Ce nouveau circuit devra s'intégrer au maximum sur les chemins existants (dont le chemin communal où le tracé est à révéler) et intégrer le passage du sentier de Grande Randonnée (GR). En revanche, le barreau intermédiaire à l'arrière de la grotte ne sera pas maintenu puisqu'il révèle de trop près les aspects techniques de la grotte. Enfin les clôtures obsolètes devront être intégralement supprimées pour fluidifier l'appréhension du site et sa découverte.

Une signalétique visible mais intégrée

Ce nouveau parcours est une opportunité d'apporter des éléments de connaissance sur le site mais ils devront s'inscrire de façon efficace et discrète dans le paysage. Un panneau d'accueil sera situé à l'entrée pouvant comporter un règlement de type « règlement parisien » et des panneaux pédagogiques jaloneront le parcours. Ces panneaux devront rester de taille modeste et ne pas dépasser la hauteur de vue pour apprécier le paysage. La forme en pupitre semble la plus appropriée au contexte. Les matériaux employés devront être foncés et mats.



Panneau d'accueil



Rambarde et pupitre



Panneaux sous forme de pupitres

Un écrin paysager révélateur de la source

Les différentes strates historiques du site se sont attachées à révéler la source de la Seine et la déesse Sequana que ce soit par la construction d'un sanctuaire gallo-romain, ou par l'aménagement d'un parc centré sur une grotte et une statue. L'évolution du site a altéré l'importance centrale de cette source.

Des vues alternant entre intimité et dégagement

Pour retrouver un espace central dégagé permettant d'observer la source dès que le cheminement s'extrait des bosquets; les haies, les clôtures, les panneaux et les tables de pique-nique situés dans cet espace central, doivent être supprimés ou déplacés. Et les nouveaux cheminements devront serpenter en lisière du parc en alternant entre espaces ouverts et fermés (bosquets).

Un patrimoine arboré à surveiller

Le site est cerné de coteaux boisés dont il faut maîtriser l'avancée en maintenant les lisières. Les arbres sont déjà nombreux et les nouvelles plantations doivent se contenter d'assurer le renouvellement du patrimoine arboré en particulier les frênes atteints de chalarose et les épicéas probablement bientôt victimes de scolytes.

Une ambiance passée à retrouver

Afin de préserver l'ambiance paysagère du site, la palette végétale devra se contenter de plantations d'essences feuillues locales dans la continuité des boisements alentours, à l'exception des abords de la grotte (arrière et bosquets en avant scène de chaque côté) qui pourront être replantés en conifères tels que le sapin.



Erable champêtre



Aubépine



Charme commun



Pommier sauvage



Erable sycomore



Chêne pédonculé



Hêtre commun.

La Seine remise au cœur du parc

Au-delà de la source, c'est la Seine en tant que cours d'eau qui détermine la configuration du site. Or, son cours est entravé par le site archéologique qui masque son passage dans un espace broussailleux impénétrable. Le cours de la Seine doit retrouver son unité.

Un fleuve renaturé

Les récents travaux ont déjà permis de révéler le fleuve que ce soit devant la grotte ou dans la partie aval du site archéologique. Les enjeux de renaturation des cours d'eau représentent une opportunité de retrouver la section enfouie de la Seine. L'intervention devra permettre de débroussailler la section, de combler les fosses de fouilles et de constituer des berges douces. Cependant, les enjeux archéologiques nécessitent une intervention prudente qui devra être accompagnée par les services de la DRAC et du SRA. Une alternative consisterait à ne renaturer que la rive gauche par un traitement en pente douce et l'entretien d'une berge herbacée. Cette action nécessitera une étude écologique et hydrologique en amont, que le syndicat SEQUANA pourrait superviser. Pour rappel, si des travaux devaient être entrepris, ils devront nécessairement faire l'objet d'une opération d'archéologie préventive à la charge du maître d'ouvrage (surveillance, relevés en cours d'intervention, fouille ponctuelle, accompagnement des interventions, intégrés dans un arrêté de

prescription de fouille préventive).

Les premiers ponts sur la Seine

Le parc est aussi le lieu des premiers ponts sur la Seine ; le pont Paul Lamarche, le pont qui semble être présent dans l'enceinte archéologique, et le pont du chemin communal (actuellement simple buse recouverte). Ces trois ponts doivent être à la hauteur du site avec un vocabulaire architectural dessiné et des matériaux nobles ou naturels. L'intégration du chemin communal à la boucle de découverte induit la création d'une passerelle en remplacement du passage busé afin de permettre aux promeneurs d'enjamber la Seine et sa zone humide au sec.

Des limites pour sécuriser les visiteurs

La révélation de la Seine, que ce soit simplement visuellement par la suppression de la haie de charmes, ou par sa renaturation, pose la question de la sécurité des visiteurs par rapport à un risque de chute. Il apparaît nécessaire de poser une limite physique qui maintienne toutefois la transparence visuelle. Il peut donc s'agir d'une clôture basse qui devra respecter le vocabulaire choisi pour la passerelle et les garde-corps : bois local, dessin rectiligne.



Renaturation d'un ruisseau



Passerelle en bois



Garde-corps / clôture basse

Un square haussmannien préservé

Le square constitue l'attraction première du site ; la grotte qui met en scène la source de la Seine et la nymphe. Il a été commandé et est géré depuis sa création par la ville de Paris. Cette présence de la Capitale est un élément fort de l'identité du site.

Une grotte révélée

La grotte n'est pas encore sublimée à la hauteur de son potentiel. La végétation qui la couvre devrait être réduite afin de rendre plus visible sa nature : les enrochements. Et sa silhouette devrait pouvoir se détacher de son arrière plan paysager. A l'origine du square une plantation dense et sombre formait un contraste fort avec la grotte. Aussi, ce boisement sombre devrait y retrouver sa place en plantant des sapins (*Abies alba*) plus résistants aux scolytes que les épicéas.. Cette action permettrait aussi de rendre l'arrière de la grotte plus impénétrable et de ne pas donner à voir son arrière qui doit rester caché, comme les coulisses d'une scène.

Un mobilier parisien

La mairie de Paris a équipé le square de bancs et de corbeilles typiques des squares parisiens avec un RAL de couleur vert foncé. Ce vocabulaire doit être maintenu et amplifié par la pose d'un panneau de règlement spécifique

aux jardins parisiens. Cependant, l'installation de ce mobilier doit se cantonner à l'espace du square, c'est à dire le secteur situé entre le premier pont et la grotte.

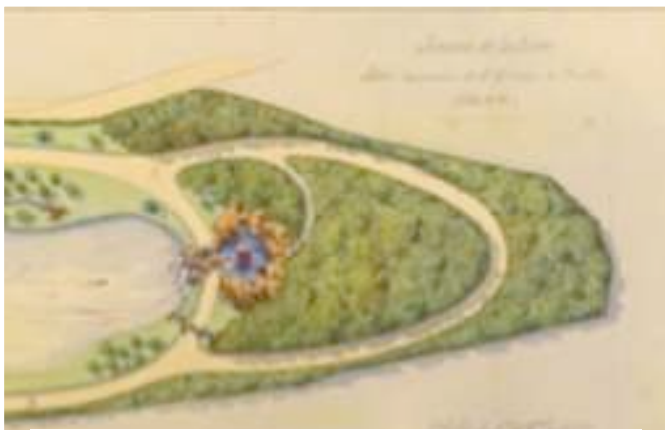


Sapin commun

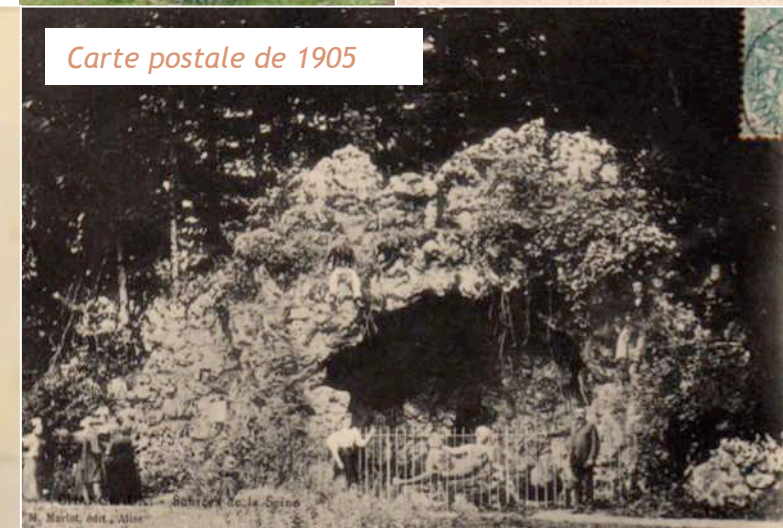
©JMM



Mobilier parisien à réserver au square



Plan projet d'environ 1867 où l'arrière de la grotte est planté



Carte postale de 1905

Une gestion adaptée à chaque séquence paysagère

Le site comporte trois séquences paysagères qui ont des caractéristiques fortes et dont le contraste crée des juxtapositions étonnantes mais appréciées. L'entretien peut renforcer ces trois entités en y appliquant trois niveaux de gestion.

Un entretien soigné pour le square haussmannien

Le square est l'espace public jardiné du site qui nécessite des allées bien marquées par du stabilisé, du mobilier de confort et de propreté plus conséquent, une tonte plus régulière (bien que les berges de la Seine puissent être laissées plus naturelles pour souligner le cours de l'eau), des arbres tuteurés et élagués. Toutefois, une exception est à noter dans ce secteur ; l'arrière de la grotte doit être géré comme un sous-bois moins propice à la promenade afin de limiter l'accès.

Une gestion précautionneuse du site archéologique

Le site archéologique comprend deux parties, une rive droite et une rive gauche. Le premier est envahi par une végétation spontanée qu'il faudra gérer par taille manuelle aux abords des principaux éléments marquants encore visibles (bassin ovale, bassin des rituels,...). L'entretien par pâturage caprin ou ovin pourra être expérimenté mais de manière bien canalisée pour éviter la dégradation des vestiges archéologiques. Les cheminements qui vont

longer ces deux secteurs seront en terre compactée ou enherbée et ne nécessiteront que quelques fauches régulières.

Une gestion pastorale de la prairie naturelle

Le reste du site devra bénéficier d'une gestion la plus rurale possible que ce soit par fauche annuelle ou par l'installation d'un troupeau comme ce fût le cas par le passé. Seul le passage des cheminements pourra être fauché plus régulièrement. La mise en place d'un pâturage nécessitera l'installation de clôtures amovibles sur le site.

Le mobilier comme reflet de ses entités

Dans la même logique, le mobilier du square haussmannien sera strictement parisien, alors qu'il devra être dans un vocabulaire beaucoup plus rustique pour le reste du site ; en bois d'essences locales (chêne), avec des formes simples et rectilignes, que ce soit pour les bancs, les tables de pique-nique, corbeilles ou tout autre équipement. Un réemploi des tables existantes est à étudié.

Cheminements calcaire dans les squares parisiens



Cheminements tondus au sein d'une prairie naturelle



Eco-pâturage



Table de pique-nique

Une intervention artistique pour révéler le site archéologique

Le site des Sources de la Seine dégage un esprit des lieux très particulier où la grande histoire se manifeste avec une forte dimension spirituelle. Il en résulte un site si ce n'est incongru, au moins original, où se juxtaposent des ambiances très dessinées et des espaces très naturels. Dans cet esprit, une approche artistique semble pouvoir contribuer à valoriser l'entité archéologique qui peine à exister.

Révélation du site archéologique :

L'objectif serait donc de révéler les ruines du temple gallo-romain qui représentent aujourd'hui l'élément du site classé le plus difficile à interpréter et à mettre en valeur du fait de leur envahissement par la végétation. Cela pourrait s'appuyer sur le cheminement des pèlerins, sur les quelques éléments encore perceptibles, ...

Il s'agirait d'amplifier le contraste existant : site celtique et square haussmannien en ajoutant une composante contemporaine.

Les nouveaux commanditaires – la Fondation de France

Le programme « Nouveaux commanditaires » de la Fondation de France a déjà mené avec succès une intervention artistique au lavoir de Blessey. Forts de cette expérience, les acteurs locaux aimeraient s'appuyer sur ce dispositif

pour être accompagnés afin de formaliser une commande d'œuvre auprès d'un artiste.

Bassin rituel



Rigole



Bassin ovale



Emmarchement



La prise en compte de la biodiversité

Le site des sources de la Seine fait parti d'un espace naturel remarquable qui dépasse le cœur du site au cœur de la ZNIEFF de type I « vallon des Sources de la Seine ». L'analyse de l'étude d'inventaire Faune et Flore réalisée en 2011 ainsi que des échanges avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Bourgogne - Franche-Comté ont permis d'intégrer les enjeux de biodiversité aux différentes propositions d'aménagement et de gestion. Toutefois, il est important de préciser que d'une part le site en lui-même ne présente pas d'enjeu majeur par rapport à la biodiversité et d'autre part, que le CEN est conscient que la vocation du site est avant tout paysagère et patrimoniale et que sa priorité n'est pas purement naturaliste.

Un milieu prairial à préserver

Le site est au creux d'un vallon cerné par les boisements. La tendance naturelle va vers la fermeture du milieu et donc à moyen terme la perte de biodiversité en milieux ouverts avec le recul des milieux prairiaux. Seules des actions d'entretien permettent de résister à l'avancée de la forêt. Aussi la gestion y est un enjeu fort qui se doit aussi de préserver la ressource en eau par le choix de techniques écologiques.

Une gestion différenciée

C'est pourquoi le plan de gestion propose de mettre en place une gestion différenciée sur les différents secteurs qui composent le site. Ainsi, seule la partie « parc haussmannien » sera

entretenu de manière régulière et jardinée. Pour le reste du site, il est plutôt préconisé d'être dans une gestion plus naturelle qu'aujourd'hui en diminuant la fréquence des tontes et pour certains espaces de mettre en place de l'éco-pâturage. La mise en place de cette gestion différenciée permettra de favoriser la biodiversité sur le site et notamment l'entomofaune (insectes) qui vit dans les milieux herbacés et le développement de la flore.

Cette gestion différenciée doit aussi s'appliquer au patrimoine arboré dont les élagages doivent uniquement répondre à des soucis de sécurité du public. Les arbres éloignés des parcours devront conserver les bois morts, les branches creuses et les plantes grimpantes afin d'héberger la faune inféodée à ces milieux.

L'utilisation d'essences locales

Des plantations ont été réalisées ces dernières années avec des essences ornementales pas toujours locales. Le plan de gestion préconise ici de revenir, pour les plantations, à des essences locales davantage intégrées au contexte pédo-climatique du site.

Une valorisation écologique à prévoir

Dans le cadre de la valorisation pédagogique sur le site et de la pose de panneaux d'information, il pourrait être intéressant de faire savoir au public l'intérêt et les enjeux écologiques du site en lui-même (réseau hydrographique notamment) mais aussi et surtout de son contexte géographique plus large (ZNIEFF, marais tufeux à proximité). Le CEN est prêt à participer à la valorisation écologique du site si besoin.

Action d'ouverture des milieux entrepris en 2019



Arbres remarquables à gérer par élagage doux



Pelouse à traiter en prairie



4.2.

Programmation des aménagements

A court terme

La démarche de concertation menée pendant l'étude a permis d'identifier les actions potentielles réalisables à court terme et qui pourraient être prises en charge dans le cadre de la gestion actuelle principalement portée par le service des canaux de la mairie de Paris. Par ailleurs, le Conseil Départemental propose d'aménager des places de stationnement.

Les aménagements consisteraient donc à créer quelques places et un arrêt pour les cars devant l'escalier. Des accroches vélo pourront également être installées. Les revêtements et la signalétique devront s'intégrer dans l'esprit rural du site avec des tons bruns à beige (enrobé beige ou brun, par exemple) et des matériaux nobles (marquage et bordures en pierre naturelle par exemple).

A l'intérieur du site, des travaux de suppression

de clôtures et de mobilier sont à opérer pour décloisonner l'espace. Éléments à supprimer :

- Tables de pique-nique (ou déplacer les tables existantes)
- Panneaux
- Clôture en béton
- Clôtures longitudinales inutiles
- Haie transversale et haie de charmille (remplacée par une clôture basse aux abords du site archéologique qui auront été préalablement défrichés).

Les tables existantes pourront être déplacées ou de nouvelles tables de pique-nique rustiques et en bois (chêne) pourront être installées en lisière du site. Un ensemble s'implantera à droite de l'escalier à proximité de la fontaine et à l'ombre des arbres. Un autre aux abords du chalet Corot en lisière du sous-bois tout en veillant au risque lié à la présence d'arbres âgés (mais d'intérêt écologique).

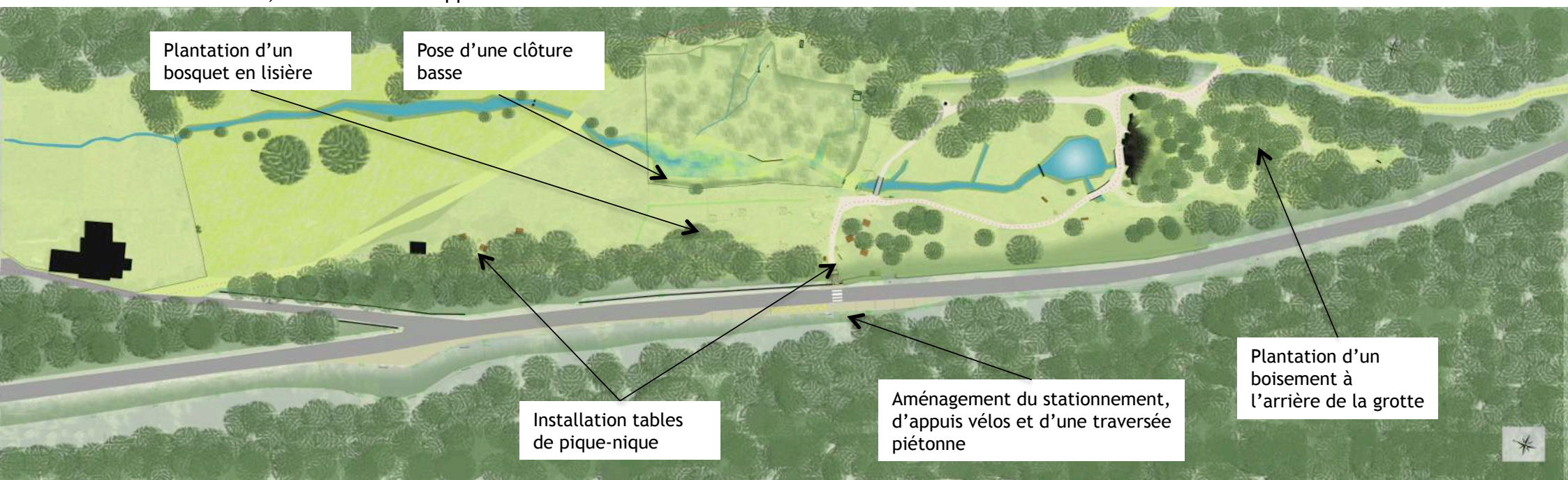
A l'arrière de la grotte un boisement

principalement composé de conifères (sapins, *Abies alba*) sera planté pour retrouver un contraste valorisant la grotte depuis le lointain et viser un aspect forestier. Le chemin « traversant » disparaît. Il reste la boucle arrière qu'il est souhaitable de maintenir tout en diminuant l'entretien.

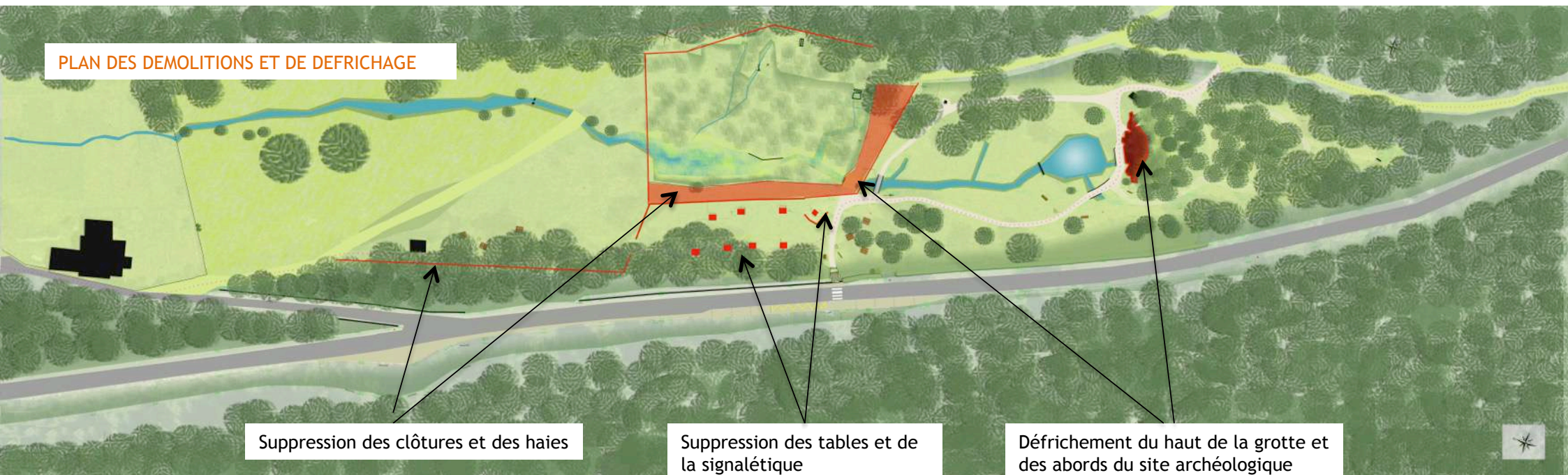
Enfin, certains espaces bénéficieront d'un entretien réduit :

- L'arrière de la grotte sera géré de façon plus naturelle comme un sous-bois. Les tontes, le ramassage des feuilles mortes et l'entretien des cheminements y seront réduits (passage de 370 à 350 ml). L'entretien de l'allée qui passe au ras de l'arrière de la grotte sera stoppé.
- La prairie située autour des deux chênes remarquables sera fauchée une seule fois par an afin d'affirmer le caractère naturel et rural du vallon. Du pâturage pourrait y être réintroduit.

54



PLAN DES DEMOLITIONS ET DE DEFRICHAGE



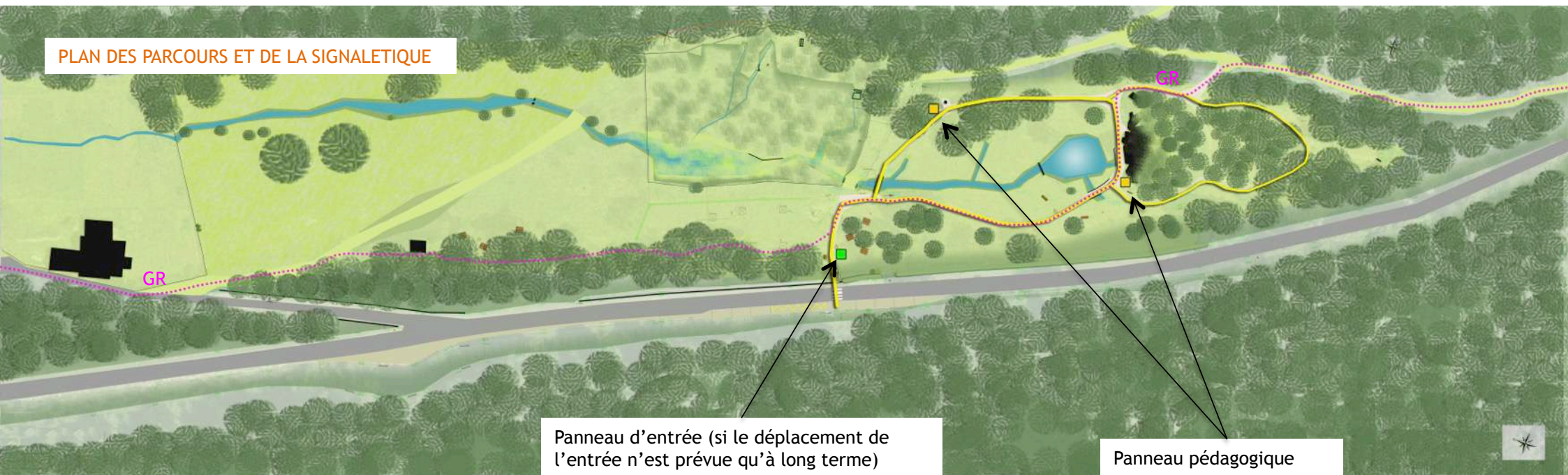
Suppression des clôtures et des haies

Suppression des tables et de la signalétique

Défrichage du haut de la grotte et des abords du site archéologique

55

PLAN DES PARCOURS ET DE LA SIGNALÉTIQUE



Panneau d'entrée (si le déplacement de l'entrée n'est prévue qu'à long terme)

Panneau pédagogique

Programmation des interventions

Investissements

TRAVAUX	COÛT (HT)	PORTAGE	STRUCTURES ASSOCIÉES
Démolition – défrichage : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des clôtures - Suppression des panneaux et tables de pique-nique - Arrachage de la haie de charmille - Défrichage du sommet de la grotte et des abords du site archéologique 	Entre 7 000 et 9 000 €	Mairie de Paris Mairie de Source-Seine	Association des sources de la Seine DREAL/DRAC/UDAP
56 Aménagement de stationnement et sécurisation de l'accès : <ul style="list-style-type: none"> - Création de places de stationnement - Création d'un passage piéton sécurisé - Installation d'appuis vélos 	Budget départemental	Conseil Départemental – service des routes	DREAL
Installation de mobilier : <ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des tables existantes ou Implantation de nouvelles tables de pique-nique, - Pose d'une clôture basse le long de la Seine et du bassin ovale - Implantation d'un panneau d'entrée - Implantation de deux panneaux pédagogiques 	Entre 8 000 et 12 000 €	Mairie de Paris	DREAL Pour les contenus pédagogiques : DRAC / UDAP Association des sources de la Seine
Plantations : <ul style="list-style-type: none"> - Sapins à l'arrière de la grotte - Bosquet en lisière 	Entre 8 000 et 9 000 € (version haute à base d'arbres déjà formés) Quelques centaines d'euros (version basse à base de plants forestiers)	Mairie de Paris Mairie de Source-Seine	Association des sources de la Seine DREAL

Programmation des interventions

Gestion

Entretien de type parc

Un entretien de type « parc » sera maintenu sur le square (devant la grotte jusqu'au site archéologique). Il s'agira d'un entretien soigné et régulier par des tontes régulières, le ramassage des feuilles mortes et des poubelles.

Entretien rustique

Un entretien plus rustique par fauche ou débroussaillages sera appliqué à l'arrière de la

grotte et sur la prairie autour du chalet Corot. Les feuilles d'arbres n'y seront pas ramassées.

Entretien pastoral

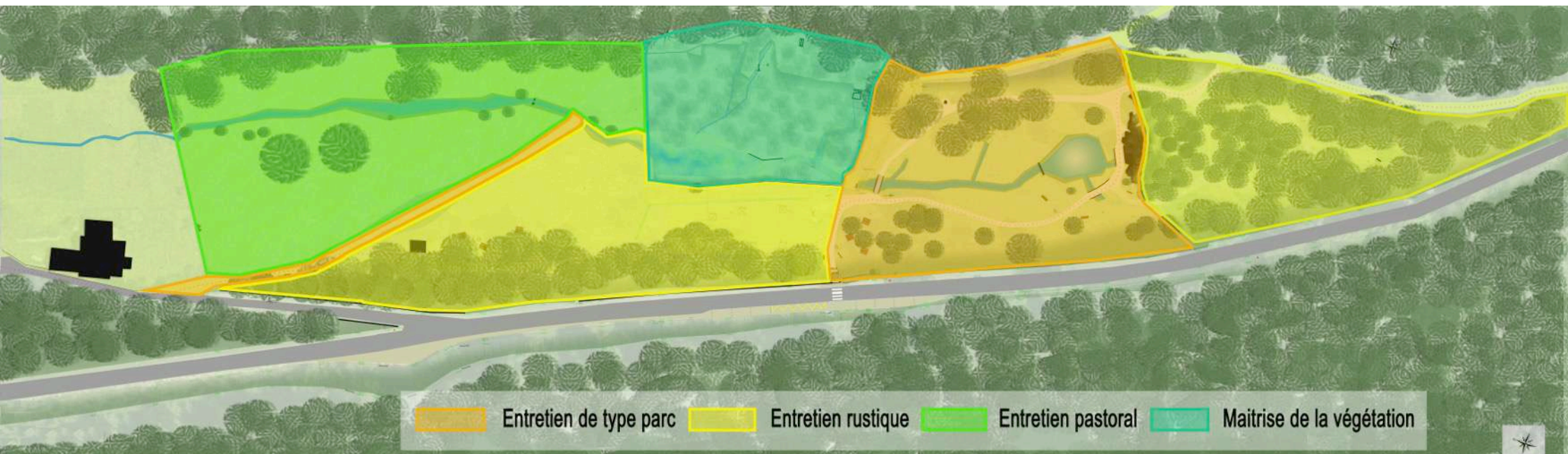
Une fauche annuelle ou bisannuelle, ou l'installation de pâturage sera mis en place sur la prairie des deux chênes.

Maitrise de la végétation

Enfin le secteur archéologique rive droite devra être géré afin de maitriser la végétation pour qu'elle ne progresse pas en surface et qu'elle n'altère pas les ouvrages archéologiques.

57

PLAN DE GESTION



A moyen terme

Dans le cadre d'une démarche partenariale plus élargie, et de moyens de gestion plus conséquents, un aménagement plus ambitieux pourra être mis en place.

Tout d'abord l'entrée par l'escalier frontal sera supprimée au bénéfice d'une entrée par le nord, comme l'avait imaginé Haussmann et Davioud au XIXème siècle. Cette nouvelle entrée devra répondre aux exigences d'accessibilité. Compte-tenu du relief, un escalier sera donc doublé d'une rampe aux normes. Ces aménagements devront s'intégrer au mieux dans la pente et opter pour des matériaux naturels ou tout du moins avec un habillage naturel (bois ou en pierre naturelle). Un panneau d'accueil et de réglementation sera donc installé au bord de la route au début de cet accès.

L'arrivée s'effectuera donc au niveau du chalet Corot. C'est à ce niveau que débutera un parcours en boucle balisé de panneaux

pédagogiques qui devront aussi veiller à ne pas être trop impactant dans le paysage. Cette boucle nécessitera l'aménagement de nouveaux tronçons de cheminements :

- Un chemin en lisière entre le chalet Corot et le pont Lamarche qui serpentera entre le sous-bois et la clairière.
- Un cheminement haut qui partira de la statue de Sequana et longera le pied de falaise afin de dominer le site archéologique.
- Une passerelle qui permettra d'enjamber la Seine, et la zone marécageuse, sur le tracé du chemin communal afin de rejoindre le chalet Corot.

Ce parcours comprend les 350 ml de chemins en stabilisé, 280 ml de cheminements naturels à tondre ou dégager régulièrement et 130ml d'ouvrage d'escaliers et de rampes à tenir propres.

Ce nouvel itinéraire ayant pour objectif de révéler l'ensemble des composantes du site est conditionné à une intervention régulière au niveau des éléments forts et encore visibles du

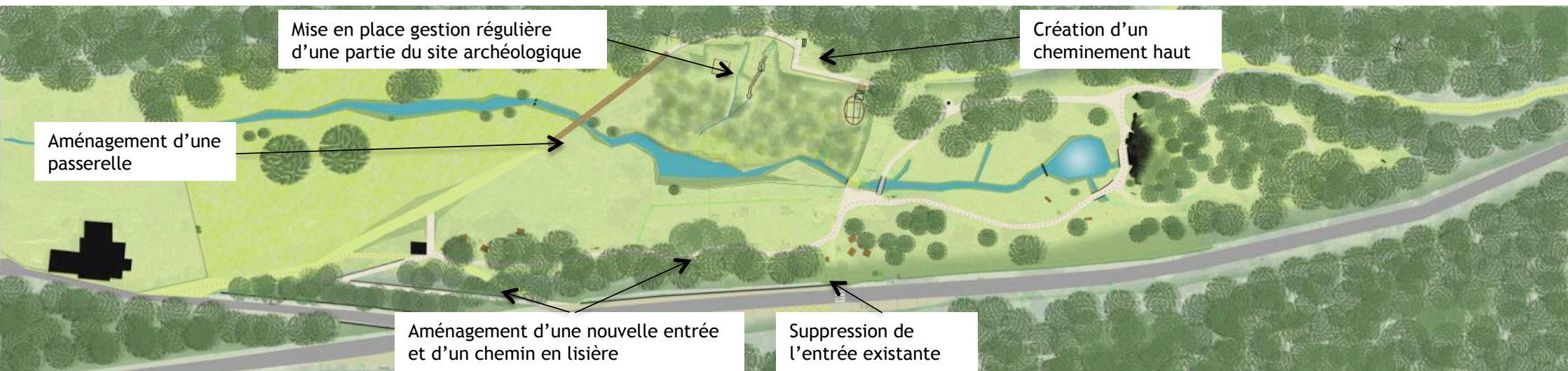
site archéologique :

- Bassin ovale
- Bassin rituel
- Emmarchements
- Cella (petit temple préromain)
- Et autres maçonneries affleurantes...

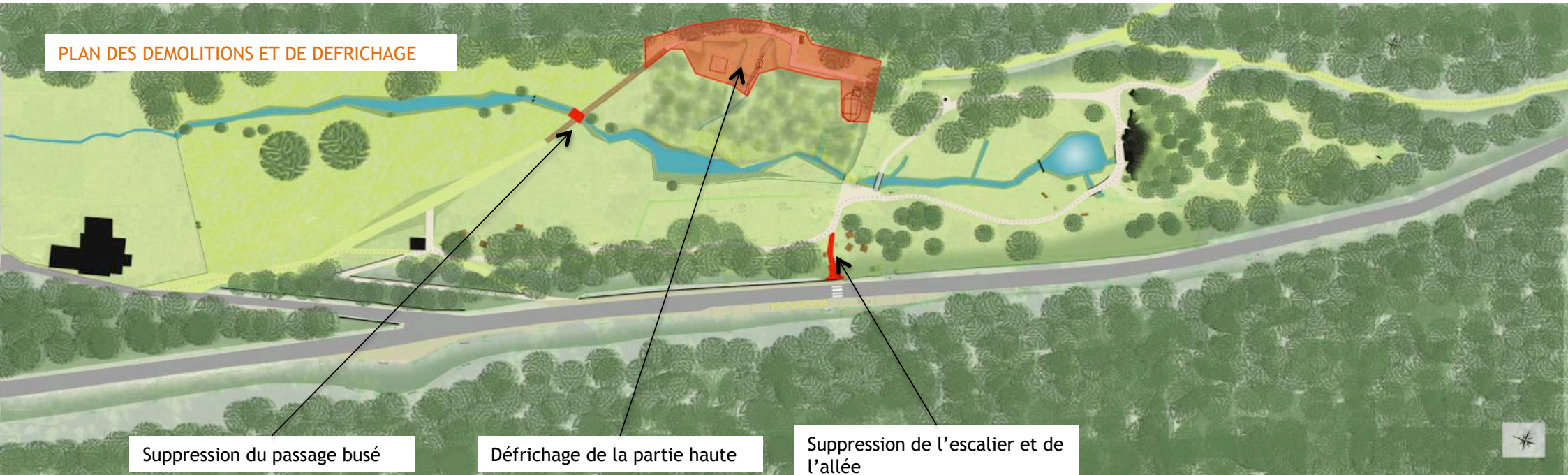
La sensibilité de ces éléments demande une intervention manuelle avec au moins un passage annuel. Cette intervention peut éventuellement être assumée par des chantiers de bénévoles encadrés.

Un entretien par pâturage caprins et/ovins peut éventuellement être expérimenté.

Enfin, la démarche de partenariat avec la Fondation de France et le Consortium sera à monter en parallèle de l'aménagement du site et s'appuiera sur les réalisations programmées dans l'optique de révéler le site archéologique. Un partenariat est à monter afin de désigner un Maître d'ouvrage.



PLAN DES DEMOLITIONS ET DE DEFRICHAGE

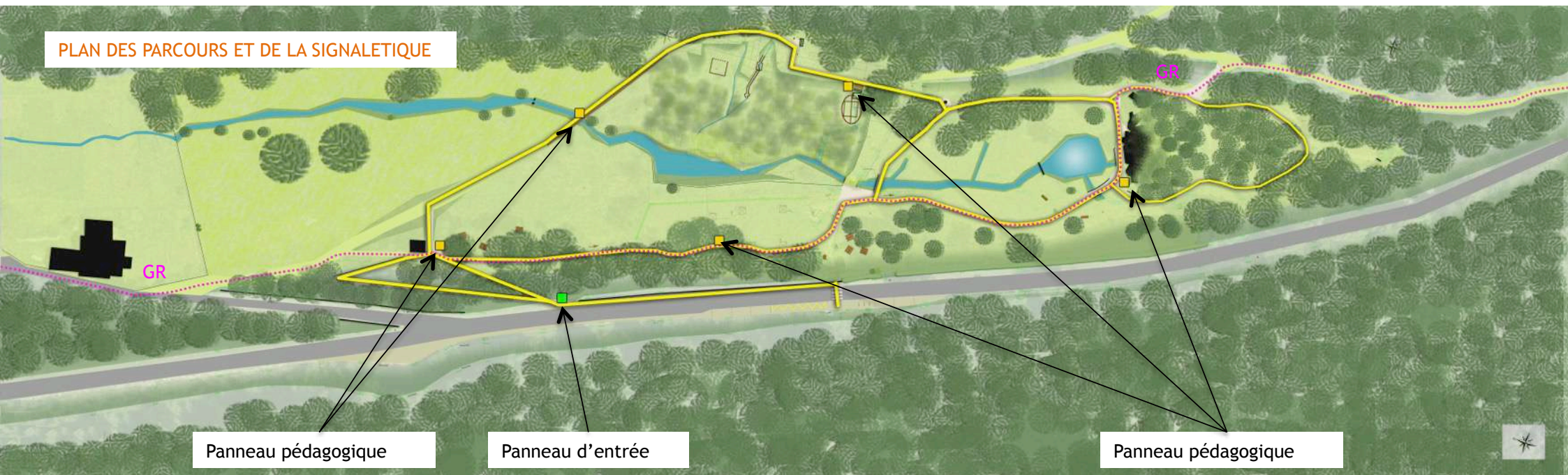


Suppression du passage busé

Défrichage de la partie haute

Suppression de l'escalier et de l'allée

PLAN DES PARCOURS ET DE LA SIGNALÉTIQUE



Panneau pédagogique

Panneau d'entrée

Panneau pédagogique

Programmation des interventions

TRAVAUX	COÛT (HT)	PORTAGE	STRUCTURES ASSOCIÉES
Démolition – défrichage : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l’escalier et de son cheminement - Suppression du pont busé - Défrichage de la partie haute - Défrichage des éléments principaux du site archéologique 	Entre 8 000 et 10 000 €	Mairie de Paris	Mairie de Source-Seine et Association des sources de la Seine DREAL / DRAC / UDAP
60 Aménagements de l’accès : <ul style="list-style-type: none"> - Création d’un cheminement le long de la voie, - Création d’un escalier et d’une rampe vers le chalet Corot - Déplacement du panneau d’entrée 	Entre 150 000 et 200 000 €	Conseil Départemental – service des routes Mairie de Paris	DREAL / DRAC / UDAP
Aménagement des parcours : <ul style="list-style-type: none"> - Création d’un nouveau cheminement en lisière accessible au PMR - Création d’un cheminement haut - Installation d’une passerelle - Pose de trois panneaux pédagogiques 	Entre 50 000 et 60 000 €	Mairie de Paris	DREAL Pour les contenus pédagogiques Association des sources de la Seine DRAC / UDAP
Mise en valeur poétique et artistique	Appel à projet - Nouveaux commanditaires	Mairie de Source-Seine	Fondation de France

Programmation des interventions

Gestion

Entretien de type « parc »

L'entretien mené devant la grotte devra être élargi au secteur du chalet Corot, devenu point d'entrée du site, au parcours en boucle et en particulier au secteur haut du site archéologique afin de révéler les éléments principaux.

Entretien rustique

Un entretien plus rustique par fauche ou

débroussaillages sera appliqué à l'arrière de la grotte et sur la prairie autour du chalet Corot. Les feuilles d'arbres n'y seront pas ramassées.

Entretien pastoral

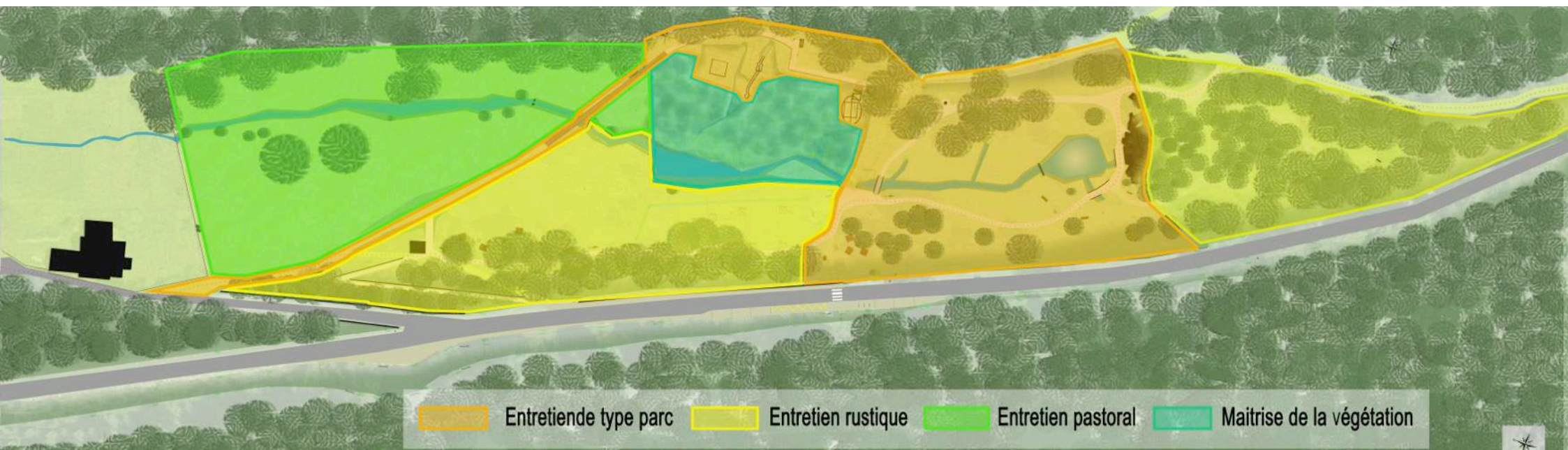
Un entretien pastoral sera poursuivi sur la prairie des deux chênes avec une fauche annuelle ou bisannuelle, ou l'installation de pâturage.

Maitrise de la végétation

Enfin le secteur archéologique qui n'aura pas débroussaillé, devra malgré tout être géré afin de maîtriser la végétation pour qu'elle ne progresse pas en surface et qu'elle n'altère pas les ouvrages archéologiques.

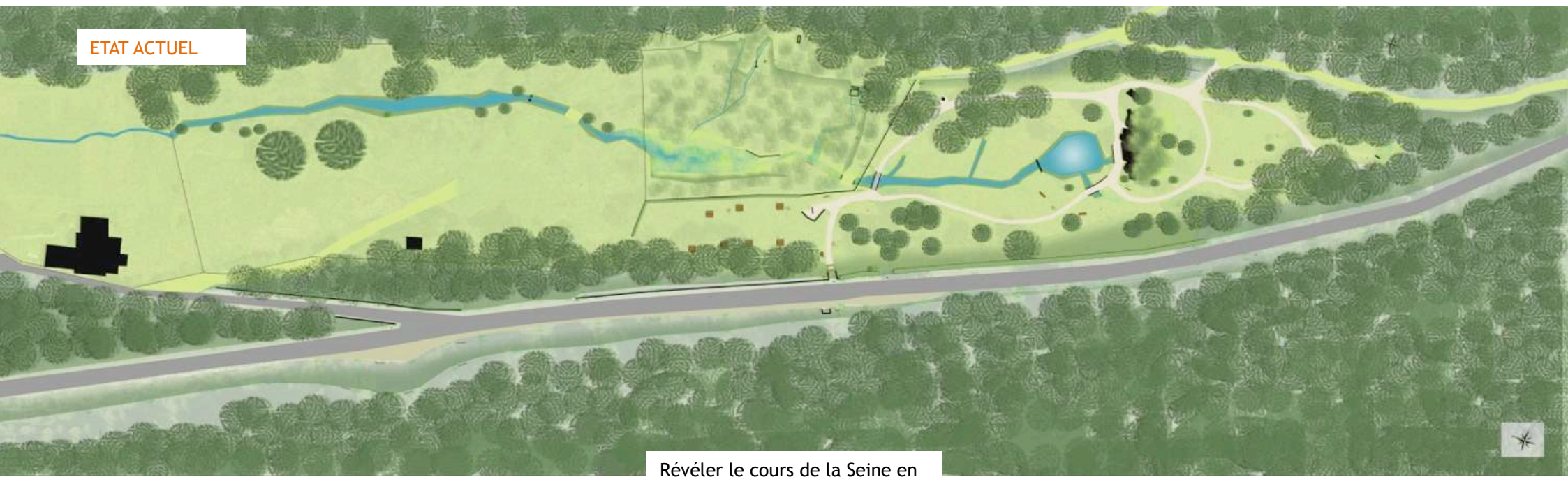
61

PLAN DE GESTION

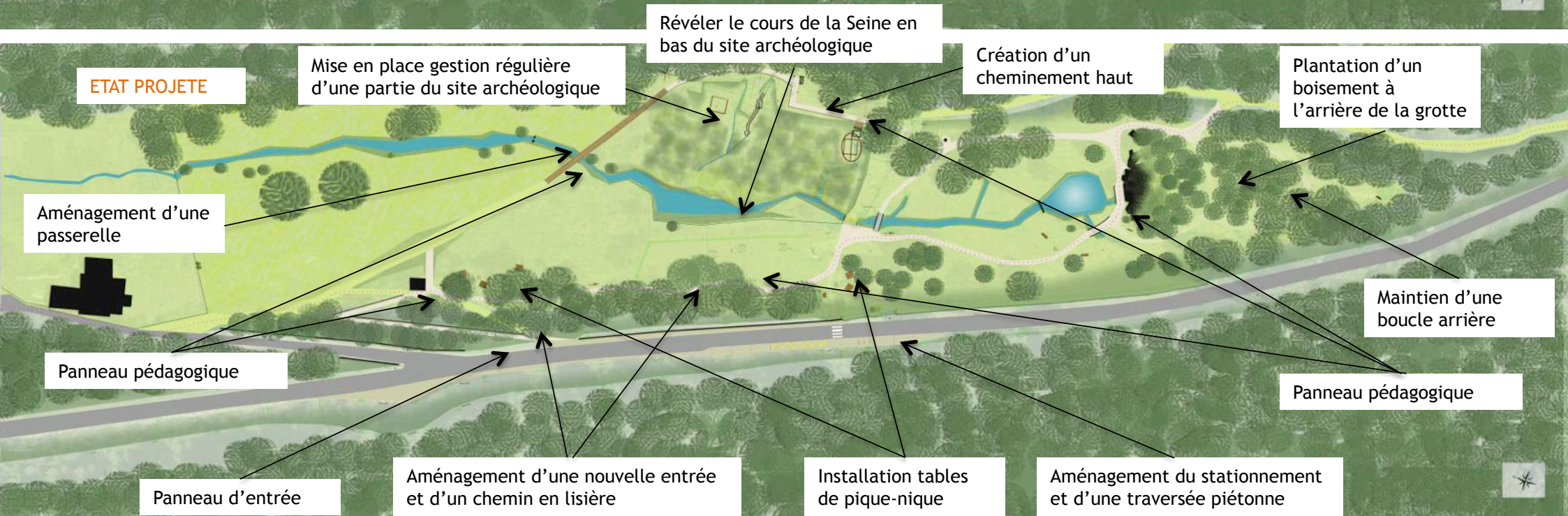


Synthèse

ETAT ACTUEL



ETAT PROJETE



Mise en place gestion régulière d'une partie du site archéologique

Révéler le cours de la Seine en bas du site archéologique

Création d'un cheminement haut

Plantation d'un boisement à l'arrière de la grotte

Aménagement d'une passerelle

Maintien d'une boucle arrière

Panneau pédagogique

Panneau pédagogique

Panneau d'entrée

Aménagement d'une nouvelle entrée et d'un chemin en lisière

Installation tables de pique-nique

Aménagement du stationnement et d'une traversée piétonne

VUE ACTUELLE



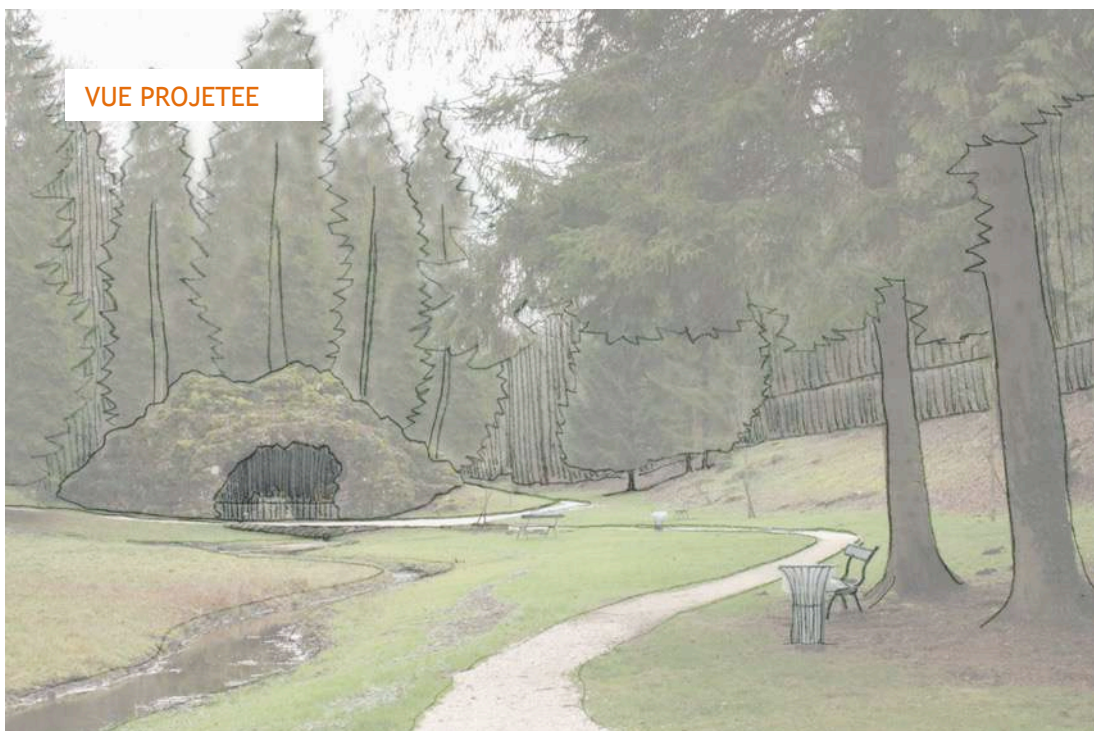
VUE PROJETEE



VUE ACTUELLE



VUE PROJETEE



VUE ACTUELLE



VUE PROJETEE



VUE ACTUELLE



66

VUE PROJETEE





Annexes

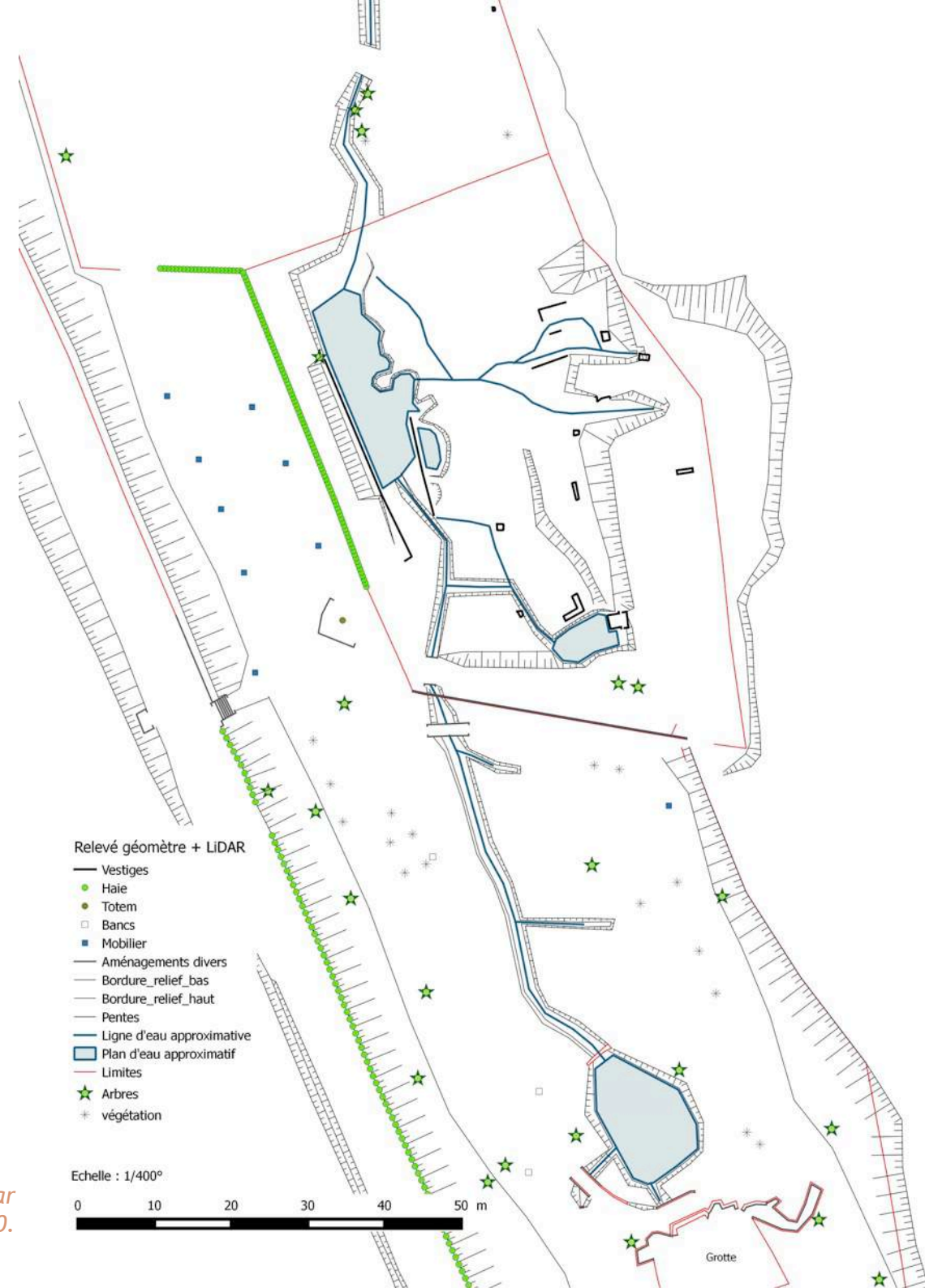
Sur le patrimoine historique :

- 1- un état de la recherche,
- 2- une bibliographie thématique
- 3- un dossier iconographique
- 4- un inventaire des sources iconographiques
- 5- un tableau chronologique des sources d'archives
- 6- une restitution en texte intégral (ou paraphrasé) des extraits des sources publiées
- 7- un tableau chronologique des découvertes archéologiques,
- 8- une synthèse

68

Sur le patrimoine arboré :

- 1- Cartes de localisation des arbres
- 2 - Note de datation des souches
- 3 - Tableau d'inventaire des arbres



Relevé croisé du géomètre et de LIDAR réalisé par M. Pautrat en février 2020.